

L'EFFRAIE

La revue de la LPO Rhône

n° 40 - 2015



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Association locale du Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85

rhone@lpo.fr

<http://www.lpo-rhone.fr/>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE

ISSN 0982-5878



Editorial

Il m'arrive rarement de m'installer dans mon canapé pour observer le monde dans ma lucarne électronique ! Récemment, une émission télévisée était consacrée (si j'ose dire) à la forte diminution des effectifs de passereaux dans le monde. Et quelques chiffres donnaient le vertige...

Alors que nos associations s'ingénient souvent à tenter de sauver quelques piafs, le massacre s'organise à grande échelle ! On estime à un milliard et demi le nombre d'oiseaux tués chaque année par collision sur les baies vitrées de nos immeubles. Plusieurs milliards d'animaux finissent écrasés sur nos routes... Aux Etats-Unis, on estime le nombre de chats domestiques à 80 millions et à peu près autant de chats errants en liberté, soit près d'un milliard d'oiseaux détruits chaque année... Face à ces énormités, la chasse et le braconnage passeraient presque pour des passe-temps sympathiques !!!... A se demander comment les espèces animales arrivent à survivre... certaines ne survivent pas...

Les hommes politiques qui, pourrait-on croire, ont la possibilité d'inverser les tendances, ignorent souvent, sauf peut-être une petite minorité d'écologistes déclarés, la protection de la biodiversité, autrement que par quelques discours et promesses. Les sujets polémiques, le nucléaire, le Diesel, la pollution de l'air... font plus recette chez les journalistes.

Alors faut-il baisser les bras ? Certes non ! Même si la sensibilisation du grand public avance désespérément lentement, elle avance quand même ! Prenons-en notre petite part...

Juste un exemple pour ne pas sombrer dans la déprime hivernale : la LPO Rhône réalise, avec Arthropologia et SCOP 2Rives, une formation auprès des professionnels du bâtiment pour les accompagner vers une démarche respectueuse de l'environnement. Prendre en compte la protection des oiseaux lors de la construction d'un immeuble ne coûte pas forcément plus cher, si elle est intégrée dès la conception... Bravo à Fabien et son équipe... et poursuivons notre combat...

Le Rédacteur en chef



Bernaches cravants au Mont Saint-Michel, G. LEHOUT, mars 2015.
Patrimoine culturel et écologique, il y a ce que l'on protège et ce que l'on massacre...



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE



Sommaire du n°40/2015

Editorial

La Bergeronnette printanière dans le département du Rhône et Lyon Métropole

Identification des sous-espèces observées aux passages migratoires et répartition des oiseaux nicheurs

Dominique TISSIER

Inventaire faunistique de la commune de Saint-Pierre-de-Chandieu (Rhône)

Alexandre CORNUEL, Kelly DUHORNAY, Claire GATTO & Tatiana MORVAN

La nidification du Martinet à ventre blanc dans le Rhône

Sorlin CHANEL

INFO ORNITHO :

Quelques données remarquables du printemps (avril à juin 2015)

Rédaction Dominique TISSIER

EFFRAIE n°40 / 2015

Revue éditée par la LPO Rhône (Ligue pour la Protection des Oiseaux, association locale du Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85 email : rhone@lpo.fr

Site internet : <http://www.lpo-rhone.fr/>

Groupe de discussion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/LpoGroupe69/>

Base de données en ligne : <http://www.faune-rhone.org>

Edition et publication : LPO Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER.

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire les articles de ce numéro : Nathalie VIDAL, Cyrille FREY, Thierry GAULTIER, Jean-Michel BELIARD, Jonathan JACK, Jean-Paul RULLEAU, Lionel CLEMENT, Vincent GAGET, Sorlin CHANEL, Paul ADLAM.

Photo de couverture : Bergeronnette flavéole, Carole MARQUE.

Photos intérieures : Anne-Marie BERTRAND, Paul ADLAM, Aurélien AUDEVARD, Guillaume BROUARD, Sorlin CHANEL, Alexandre CORNUEL, Gilles CORSAND, Jean-Claude DARBON, Jean-Pascal FAVERJON, Jules FOUARGE, Mathieu GARCIA, Pierre-Laurent LEBONDIDIER, Frédéric LE GOUIS, Gérard LEHOUT, Karim MAAMRI, Josy METRAL, Tatiana MORVAN, Jean-Marie NICOLAS, Christian PHILIPPE, Hubert POTTIAU, Valéry SCHOLLAERT, Guillaume TISSIER, Dominique TISSIER, Matthieu VASLIN.

Illustrations : Dominique TISSIER, Alain RUFER, Magalie DUBOIS.

Traduction des résumés : Jonathan JACK.

Impression et édition sur le web : Nathalie FOURNIER, LPO Rhône.

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER.

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leurs auteurs et non la LPO.

Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : dominique.tissier@ecam.fr ou la LPO Rhône.

La Bergeronnette printanière dans le département du Rhône et Lyon Métropole

Identification des sous-espèces observées aux passages migratoires et répartition des oiseaux nicheurs

Dominique TISSIER

Introduction

La Bergeronnette printanière *Motacilla flava* est l'un des plus beaux oiseaux du Paléarctique occidental. En particulier, en avril et mai, les ornithologues peuvent admirer le plumage nuptial très coloré des mâles, qu'ils soient nicheurs dans le département ou simplement de passage. On sait que les différences de dessin et de coloration de leur tête permettent de distinguer différentes sous-espèces qui sont décrites dans les guides d'identification.

Il nous a paru intéressant de faire le point sur les taxons qui sont observés dans le Rhône et Lyon Métropole, puis de tenter une première analyse de la répartition des oiseaux nicheurs. Les données de la base disponibles sur www.faune-rhone.org, de plus en plus nombreuses depuis 2010, permettent en effet d'en avoir une vision, certes encore incomplète, mais déjà assez précise.



Photo n°1 : Bergeronnette printanière *Motacilla f. flava*, J.M. NICOLAS, Miribel-Jonage, mars 2015

Les sous-espèces observées dans le département du Rhône et Lyon Métropole

Dans cet article, on ne traitera que du plumage des mâles nuptiaux, celui des femelles (illustré brièvement en annexe) étant beaucoup plus terne et ne permettant que rarement d'identifier facilement une sous-espèce. Les descriptions du plumage de la tête seront assez succinctes, plus de détails pouvant être trouvés dans l'excellent article paru dans *Ornithos* en avril 2001 (DUBOIS 2001) qui nous a servi de base, avec le *Guide Ornitho* (MULLARNEY et al. 2010) et les ouvrages de ALSTRÖM, MILD et ZETTERSTRÖM (2003) et BEAMAN et MADGE (1998).

Si la sous-espèce nominale *Motacilla flava flava* est la plus communément notée, son nom tenant lieu, en général, d'holotype pour l'espèce, on peut observer également :

- ✓ *Motacilla flava flavissima* Bergeronnette flavéole
- ✓ *Motacilla flava cinereocapilla* Bergeronnette à tête cendrée ou d'Italie
- ✓ *Motacilla flava iberiae* Bergeronnette ibérique
- ✓ *Motacilla flava thunbergi* Bergeronnette nordique

Aux passages migratoires, les oiseaux sont souvent plutôt grégaires et il n'est pas rare d'observer des groupes de plusieurs dizaines d'oiseaux, de plusieurs sous-espèces et des deux sexes, se nourrissant dans des chaumes ou des labours. C'est le passage prénuptial qui est le plus intéressant, de fin mars à fin mai, période où les mâles arborent leur beau plumage nuptial au jaune très éclatant.

Les critères à relever sur le terrain :

(voir topologie de la tête en annexe)

- Coloration du dessus de la tête, calotte, front, nuque
- Importance ou absence du sourcil en avant et en arrière de l'œil et sa couleur
- Coloration des parotiques ("joues") et contraste avec le dessus
- Coloration de la gorge, jaune ou blanc
- Présence ou pas d'une zone blanche à l'espace sous-mustacien entre les parotiques et la gorge.

Attention, ces détails, qui sont faciles à voir sur une planche de guide, sont plus difficiles à définir précisément sur le terrain en fonction de la distance d'observation, de l'éclairage, de la posture de l'oiseau et de ses mouvements ! A noter que toutes les sous-espèces ont le manteau brun verdâtre plus ou moins foncé qui les distingue facilement des autres bergeronnettes, citrine *Motacilla citreola*, grise *Motacilla alba* ou des ruisseaux *Motacilla cinerea*, qui ont le dos et le manteau gris cendré.

Rappelons enfin que les identifications de sous-espèces n'ont pas le même niveau de "certitude" que celle d'une espèce. Une grande partie des individus ont probablement un mélange de gènes de plusieurs taxons. Si ce n'était pas le cas... on ne les classerait pas dans la même espèce.

Bergeronnette printanière type *M. f. flava*



Tête gris bleu avec sourcil blanc bien marqué, parotiques du même gris que la calotte avec parfois des marques blanches indistinctes, gorge jaune bordée d'un fin trait blanc, inconstant et pas toujours facile à voir.

Le cri de vol est un fin mais sonore "ps'h", légèrement montant. Attention, le cri d'alarme est roulé comme le cri de vol d'autres sous-espèces.



Sous-espèce la plus commune en France, surtout dans la moitié nord, c'est elle qui est le plus souvent observée dans les groupes en halte migratoire dans notre département. Le trait blanc, bien visible sur la photo n°6, ne l'est quasiment pas sur la photo n°1 qui montre pourtant le même individu !

Photo n°2 : Bergeronnette printanière *Motacilla f. flava*, Frédéric DOMENJOUR, Arnas, sept. 2013 →



© Mathieu Garcia

Photo n°3 : Bergeronnette printanière *M. f. flava*, Mathieu GARCIA, Candillargues, avril 2015



Photo n°4 : Berg. printanière *M. f. flava*, Fred LE GOUIS, Arnas, avril 2014

Photo n°5 : Berg. printanière *M. f. flava*, Karim MAAMRI, Tunisie, avril 2009



Photo n°6 : Berg. printanière *M. f. flava*, J.M. NICOLAS, Miribel-Jonage, mars 2015

Bergeronnette flavéole *M. f. flavissima*



Dessus de la tête verdâtre ou jaune verdâtre plus ou moins foncé, avec sourcil jaune, parotiques du même ton que la calotte avec parfois des marques jaunes, gorge jaune, lores en général un peu plus foncés. Cri de vol identique à celui de *flava*.

Cette sous-espèce britannique est la plus facile à identifier avec la tête sans gris, certains individus l'ayant même entièrement jaune, ce qui les fait ressembler à ceux de la sous-espèce *lutea* du sud-ouest sibérien. Elle niche sur les côtes françaises de la Manche et de la Mer du Nord, mais n'est que de passage rare dans le Rhône. Il y a 10 données (pour une quinzaine d'individus) dans la base depuis 1991, du 7 avril au 2 mai, à Arnas, Miribel-Jonage et Grand Large, Marcy l'Etoile, Soucieu-en-Jarrest et Brullioles (V. DOURLENS, S. CHANEL, D. & G. TISSIER, J.M. BELIARD, G. CORSAND, G. BROUARD, A. SALESSE, T. VELLARD, A. GAUTHIER, A. RENAUDIER).



Photo n°7 : Berg. flavéole *M. f. flavissima*, Guillaume BROUARD, Miribel-Jonage, avril 2013



Photo n°8 : Berg. flavéole *M. f. flavissima*, Jules FOUARGE, Belgique, mai 2010. Ce pattern de la tête avec davantage d'olivâtre est attribué en général à *flavissima*, mais il peut y avoir un peu d'hybridation avec *flava* dans l'ascendance plus ou moins lointaine de ce type d'individu.

Bergeronnette printanière ibérique *M. f. iberiae*



Tête d'un gris un peu plus foncé que *flava* avec sourcil blanc, fin mais complet, parotiques plus foncées que la calotte, gorge blanche, manteau légèrement plus brun. Cri roulé "zrrii" ou "wissrr" différent de celui de *flava*.



Photo n°9 : Bergeronnette printanière *Motacilla flava*, Aurélien AUDEVARD, le Teich, avril 2010. Le gris des parotiques n'est guère plus foncé que celui de la calotte. Il s'agit probablement d'une *iberiae*, mais, sur cette seule photo, rien n'exclut une hybride *flava* x *iberiae* : dans ce cas, le cri roulé peut être déterminant.

Cette sous-espèce ne figure pas (encore) dans la liste de faune-rhone. Il n'y en a donc pas de citation explicite. Mais il y a 6 données de Bergeronnette printanière où les observateurs ont mentionné « *iberiae* » dans leurs commentaires, trois en val de Saône et trois à Miribel-Jonage et au Grand Large.

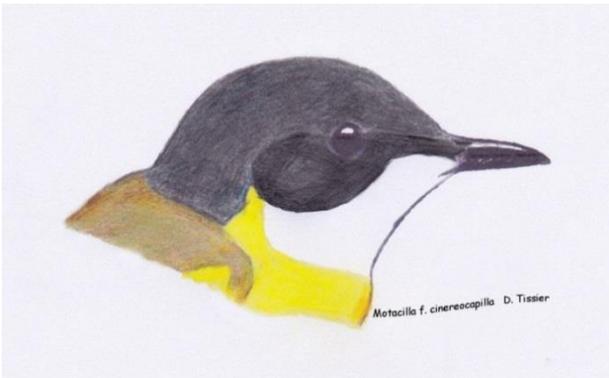
- 1 à la Droite le 31 mars 2012 (O. ROLLET, D. TISSIER)
- 1 à la gravière de Joux (Arnas) le 30 mai 2013 (S. CHANEL)
- 1 à la gravière de Joux (Arnas) le 17 avril 2015 (S. CHANEL)
- 1 à la gravière de Bourdelan d'Anse le 30 avril 2015 (S. CHANEL).
- 1 le 10 avril 1994 au Grand Large et 1 le 16 avril 1994 à Miribel-Jonage (A. RENAUDIER in *l'Effraie* n°13).

Il faut dire que l'identification est délicate si les conditions d'observation ne sont pas optimales. Par exemple, la photo n°10 montre bien un sourcil complet et une gorge blanche, mais les parotiques ne semblent pas plus foncées que la calotte, ce qui pourrait mieux correspondre à un oiseau hybride comme le souligne l'observateur lui-même. Il est d'ailleurs normal que cette sous-espèce, qualifiée d'ibérique, et qui niche dans la péninsule du même nom et très rarement en France (littoral sud-atlantique et méditerranéen (DUBOIS 2001) sans d'ailleurs toujours avoir de certitude sur l'absence d'hybridation), ne passe que très rarement dans la région lors de sa migration pré-nuptiale !



Photo n°10 : Berg. printanière *M. flava*, Sorlin CHANEL, Anse, avril 2015. La gorge semble blanche comme chez *iberiae*, mais quelques détails (gris des parotiques et sourcil large) font penser à une forme hybride avec *flava*.

Bergeronnette printanière à tête cendrée *M. f. cinereocapilla*



Tête d'un gris-bleuté un peu plus foncé que *flava* sans sourcil, parotiques paraissant légèrement plus foncées que la calotte, gorge blanche, manteau légèrement plus brun. Parfois un léger cercle oculaire blanc. Cri roulé comme celui de *iberiae*, mais aussi parfois un cri comme celui de *flava*.

En l'état des connaissances actuelles, la présence d'une petite tache blanche à l'avant ou à l'arrière de l'œil signe presque toujours une hybridation avec *flava* ou *iberiae* (DUBOIS 2012).

Photo n°11 : Berg. printanière *M. f. cinereocapilla*
Matthieu VASLIN, Corse, avril 2005 →



Cette sous-espèce niche en Italie, Slovénie et Croatie. En France, il n'y aurait que quelques dizaines de mâles nicheurs très localisés dans la moitié est de la France (en particulier en Isère, Ardèche, Ain, Drôme), le littoral languedocien et la Corse (DUBOIS *in supra*).

Comme pour la sous-espèce précédente, l'aire de répartition des nicheurs explique la rareté du passage dans notre département. Dans la base de données du Rhône, il n'y a que 13 données (pour une quinzaine d'oiseaux) à Miribel-Jonage, le Grand Large, la Feyssine, Arnas, Sainte-Consoce, Genas et aérodrome de Bron (V. DOURLENS, S. CHANEL, D. TISSIER, F. DOMENJOURD, G. CORSAND, G. BROUARD, C. D'ADAMO, A. RENAUDIER). Les dates vont de début avril à début mai. D'autres données mentionnent des cas d'hybridation (voir plus loin).



Photo n°12 : Bergeronnette printanière *M. f. cinereocapilla*, Aurélien AUDEVARD, Hyères, avril 2013

Bergeronnette printanière nordique *M. f. thunbergi*



Tête d'un gris mat beaucoup plus foncé que *flava*, presque noir, sans sourcil, parotiques souvent un peu plus foncées que la calotte (quasiment noires), gorge jaune avec, rarement, un très fin liseré blanc. Certains oiseaux ont la calotte avec les parotiques uniformément gris foncé anthracite et sont très proches de *feldegg*.



Photo n°13 : Berg. printanière *M. flava*, Sorlin CHANEL, Arnas, juin 2014, oiseau très proche de *thunbergi*



Photo n°14 : Berg. printanière *M. f. thunbergi*, Paul ADLAM, Saint-Pierre-de-Chandieu, mai 2013

Cette sous-espèce niche en Scandinavie et dans le nord de la Russie. Son retour d'Afrique l'amène à transiter en Europe occidentale. Elle n'est donc pas très rare, quoique peu commune, en avril-mai dans la région. Elle est relativement facile à identifier, avec un contraste fort entre gorge et dessus de la tête, bien que proche de la sous-espèce suivante.

Il y a 20 citations dans la base pour environ 64 oiseaux, en avril et mai, à Miribel-Jonage, le Grand Large, la Feyssine, Sainte-Consoce et Marcy l'Étoile, Arnas et Ambérieux en val de Saône, Saint-Priest et Saint-Pierre-de-Chandieu dans l'Est lyonnais (V. DOURLENS, S. CHANEL, D. TISSIER, O. ROLLET, H. POTTIAU, F. DOMENJOURD, G. CORSAND, F. LE GOUIS, J.M. BELIARD, P. ADLAM, A. AUCHERE, A. RENAUDIER). Elle est souvent notée dans des groupes associant plusieurs sous-espèces.



Photo n°15 : Berg. printanière *M. f. thunbergi*, Hubert POTTIAU, Arnas, mai 2014



Photo n°16 : Bergeronnette printanière *Motacilla f. thunbergi*, Aurélien AUDEVARD, Hyères, avril 2015. Cet oiseau semble, au premier coup d'œil, assez proche de *feldegg*, mais le noir est mat et le dos foncé. Attention donc aux pièges d'une identification trop rapide ! Voir aussi photo 29.

Bergeronnette des Balkans *M. f. feldegg*



Tête d'un noir brillant sans sourcil, avec le noir de la nuque descendant bas sur le manteau, parotiques noires, gorge entièrement jaune.

Cri de vol roulé et râpeux "srrii" différent de celui de *flava*.

Cette sous-espèce niche dans une large zone de l'Europe orientale, de la Macédoine à la Turquie, et ses migrations l'amènent plutôt par le Moyen-Orient vers l'est de l'Afrique. Très rare en France (environ une centaine de citations) et soumise à homologation CHN, elle n'est pas notée dans le Rhône, mais pourrait l'être dans l'avenir. Il est donc important de bien connaître les critères d'identification à noter sur le terrain.



Photo n°17 : Bergeronnette printanière *M. f. feldegg*, Valéry SCHOLLAERT, Ouganda, 2014 →



Photo n°18 : Berg. printanière *M. f. feldegg*, Aurélien AUDEVARD, Syrie, avril 2006

A noter en Rhône-Alpes, un mâle à l'Écopôle du Forez (42) le 5 mai 2007 (B. COURONNE *et al.*), un à St-Hilaire-de-la-Côte (38) le 13 mai 2010 (V. PALOMARES) et 5 données de début mai dans l'Ain (CHN 2015).

Formes intermédiaires

Il existe de nombreuses régions d'intergradation entre les sous-espèces du Paléarctique où l'on va rencontrer des individus intermédiaires aux phénotypes très divers. C'est la raison pour laquelle ces taxons sont définis comme sous-espèces et non pas comme espèces distinctes, bien que certains auteurs élèvent quelques sous-espèces comme *flavissima* au rang d'espèce. En France, quatre formes intermédiaires nicheuses sont décrites par DUBOIS (*in supra*) et listées ici en annexe. Des individus montrant les caractéristiques de ces formes peuvent être vus dans le Rhône en migration. La photo n°19 montre un exemple d'individu intermédiaire entre *iberiae* et *cinereocapilla* qui n'est pas rare dans le sud du pays. Nous ne traiterons ici que deux cas, *flava* x *cinereocapilla* (dite « Bergeronnette de l'Est » par DUBOIS) et *flava* x *thunbergi* (qu'on pourrait appeler « Bergeronnette d'Europe du nord-est »), en gardant à l'esprit que d'autres formes « hybrides » peuvent être observées aux passages.



Photo n°19 : Berg. printanière *Motacilla flava*, Guillaume TISSIER, Camargue, mai 2014. La gorge blanche est typique, mais un léger sourcil en arrière de l'œil montre une hybridation probable *iberiae* x *cinereocapilla*.

Bergeronnette printanière de l'Est *M. f. flava* x *cinereocapilla*



De nombreuses variantes peuvent évidemment exister. L'illustration ci-contre ne montre qu'un exemple.

Tête grise avec sourcil plus ou moins marqué ou juste un point blanc en avant ou en arrière de l'œil, parotiques gris plus ou moins foncé avec parfois des marques blanches indistinctes, gorge plutôt blanche, mais du jaune peut remonter plus ou moins.

Cri probablement proche de celui de *flava*.

Il y a 7 données dans la base où les observateurs signalent cette forme intermédiaire au passage pré-nuptial, essentiellement en val de Saône et toutes en avril et mai de 2011 à 2015 (S. CHANEL, L.

PELLOLI, B. DI NATALE). Cependant, compte-tenu de la difficulté d'identification, il faut se résigner à une certaine incertitude dans l'attribution de ces citations à cette forme, même si le cri, roulé ou pas, peut être un bon indice. De plus, même dans de très bonnes conditions, il est souvent impossible de distinguer cette forme de *iberiae x cinereocapilla* qu'on peut penser toutefois plus rare dans notre département.

D'autres données se rapportent plutôt à des oiseaux cantonnés, les seuls souvent qu'on peut assigner sans trop de risques d'erreurs à cette forme (voir plus loin).



Photo n°20 : Berg. printanière *M. f. flava x cinereocapilla*, Sorlin CHANEL, Quincieux, juin 2014



Photo n°21 : Berg. printanière *M. f. flava x cinereocapilla*, Sorlin CHANEL, Quincieux, juin 2014, même individu que sur la photo n°20. La gorge est blanche et le sourcil bien net plutôt en arrière de l'œil, mais on ne peut toutefois éliminer avec certitude une possible *iberiae x cinereocapilla*.

Bergeronnette printanière d'Europe du nord-est *M. f. flava x thunbergi*



De nombreuses variantes peuvent évidemment exister. L'illustration ci-contre ne montre qu'un exemple.

Tête gris plutôt foncé avec sourcil plus ou moins marqué ou absent, parotiques gris plus ou moins foncé avec parfois des marques blanches indistinctes, gorge jaune avec possibilité d'un fin liseré blanc.

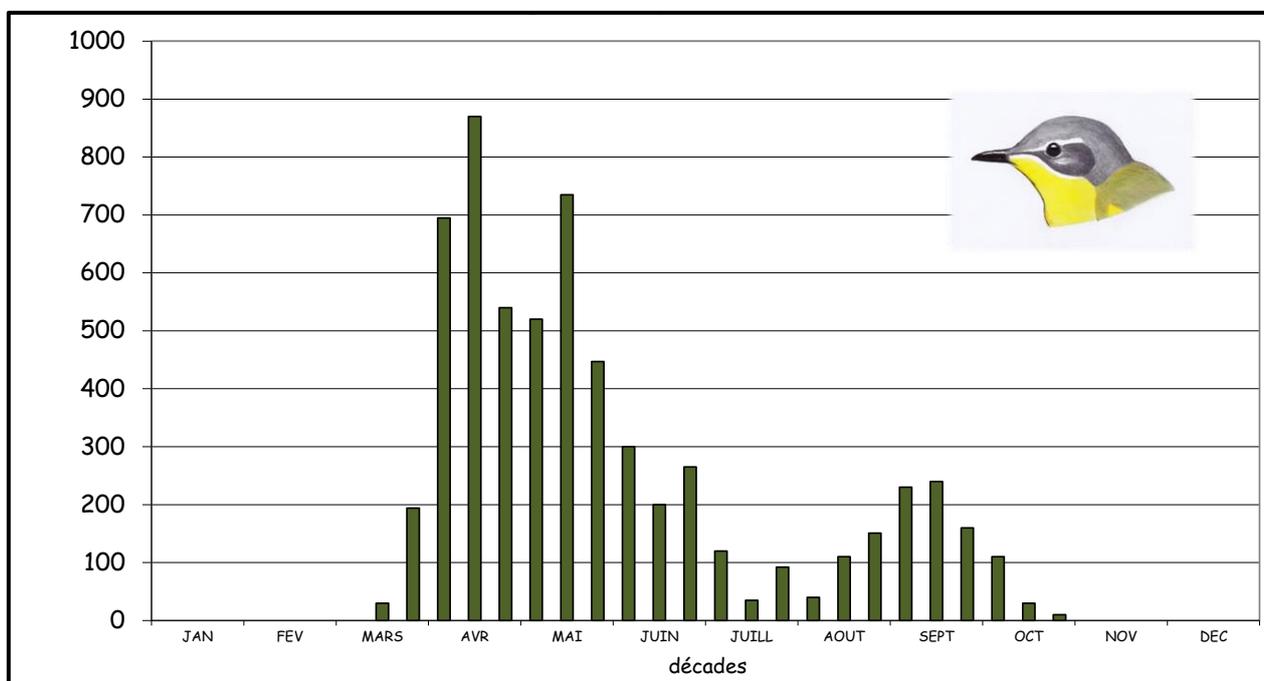
Cri de vol probablement semblable à celui de *flava*.

L'identification de cette forme intermédiaire est délicate, sauf pour des individus se rapprochant plus de *thunbergi*, donc à tête plus foncée, pour lesquels la fiabilité sera meilleure. Elle est nicheuse au sud de l'aire de répartition de *thunbergi*, donc au sud de la Scandinavie, en Europe du nord et Russie.

Phénologie du passage dans le Rhône

Le graphique n°1 montre les périodes de passage migratoire de l'espèce depuis 2006. Le passage prénuptial est très marqué de début avril à fin mai, avec un pic à mi-avril. Curieusement, le passage postnuptial, de mi-août à début octobre, est nettement moins marqué, du moins en nombre de données. Les oiseaux y sont alors plus grégaires et concentrés dans des sites moins prospectés. Les grands rassemblements ou dortoirs, notés en Camargue ou sur le littoral atlantique en halte automnale, ne sont pas observés dans le Rhône. Les groupes les plus importants comptent de 100 à 150 oiseaux. Il n'y a aucune citation en hiver, la citation la plus tardive est plus ancienne, à la date du 17 novembre 1972.

Aux passages, l'espèce est visible surtout dans les prairies humides du val de Saône, à Miribel-Jonage, mais aussi dans les cultures de l'est lyonnais, le plateau mornantais, les coteaux du lyonnais, etc., parfois dans des carrières, près des petits étangs ou même des lisiers.



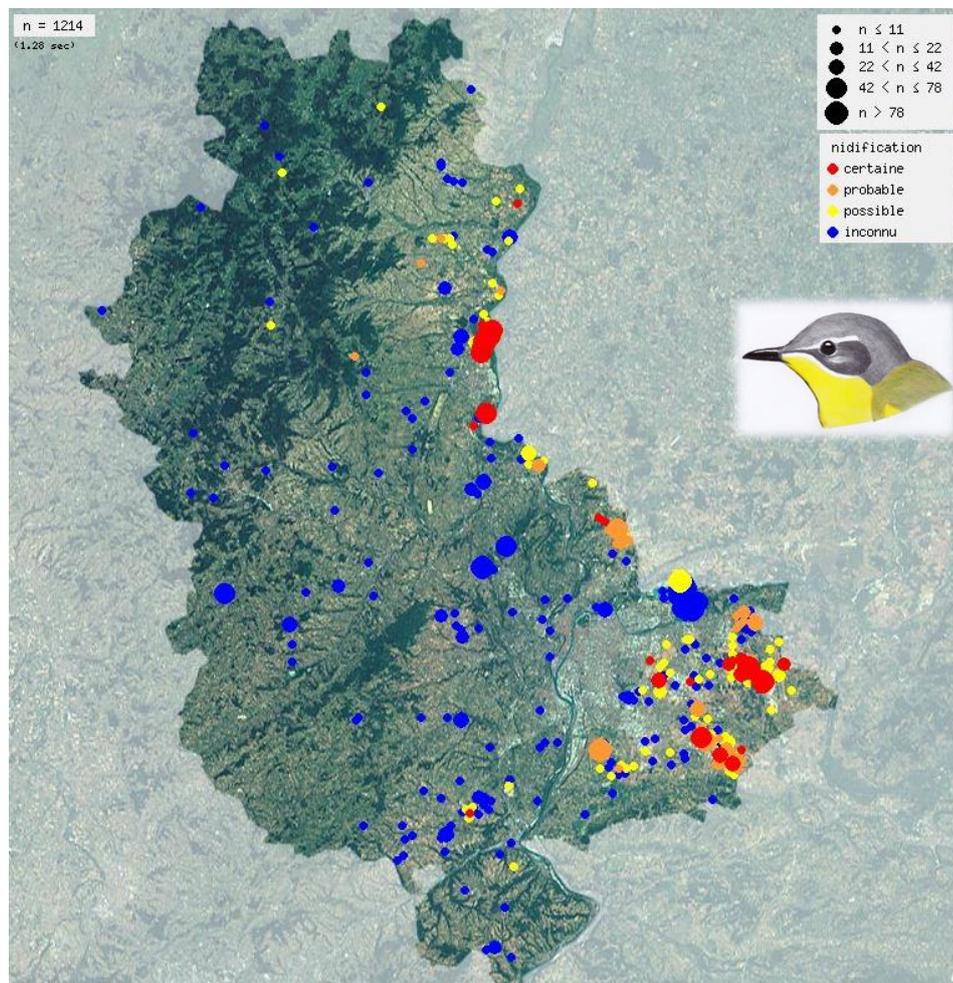
Graphique n°1 : indice d'abondance de la Bergeronnette printanière *Motacilla flava*, toutes sous-espèces confondues, par décade, dans le Rhône de 2006 à 2015 (source www.faune-rhone.org)

Nidification dans le Rhône

En France, l'espèce niche dans les prairies humides, les marais, mais aussi les cultures de céréales, les friches, localement les sansouires littorales, avec un effectif de l'ordre de 100 000 couples (NIOF). L'espèce est classée NT ("quasi menacée") dans la Liste Rouge des vertébrés terrestres de la Région Rhône-Alpes (DE THIERSANT, DELIRY 2008). La population est loin d'être homogène en Rhône-Alpes, l'espèce ne nichant principalement que dans quelques districts : Dombes (01), Val de Saône (01, 69), Est Lyonnais (69), Roannais, plaine du Forez (42), Matheysine (38), Basse Vallée du Rhône (07, 26), Tricastin (26), cités dans l'Atlas (LPO Coordination Rhône-Alpes - BERNARD 2003).

Dans le Rhône, on la trouve dans les champs de blé, orge, colza, légumineuses, parfois maïs, les carrières et, bien sûr, dans les prairies humides du val de Saône. La première donnée de nidification a été retrouvée dans l'Effraie n°8-9 (MANDRILLON & RENAUDIER 1990-91) et date de 1989 à Saint-Georges-de-Reneins en val de Saône.

La carte de répartition des données montre clairement deux secteurs de nidification : le val de Saône et l'Est lyonnais, déjà cités dans l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Rhône-Alpes (2003) et dans notre article de juillet 2013 sur les nicheurs rares du Rhône. L'effectif nicheur avait alors été estimé à 40 à 100 couples (TISSIER 2013). Les densités sont mal connues, faute de données suffisantes.



Carte n°1 : répartition des données de Bergeronnette printanière *Motacilla flava*, toutes sous-espèces confondues, dans le Rhône de 2009 à 2015 (source www.faune-rhone.org)

En val de Saône (effectif estimé à 10-15 couples), seul secteur rhônalpin où elle niche en prairie humide (mais aussi dans les cultures), l'espèce est notée nicheuse aux bords des gravières d'Arnas et d'Anse, mais aussi à Belleville, et plus au nord, vers Dracé et Taponas. A noter qu'un suivi de l'avifaune du marais de Boistray est réalisé depuis 2000 pour le Conservatoire d'Espaces Naturels par le CORA-Rhône (LPO Rhône depuis 2010). Une prospection a été aussi réalisée jusqu'en 2013 dans le secteur Natura 2000 du val de Saône (subventionnée par la DDT). Un suivi de la gravière de Joux à Arnas est également en cours dans le cadre d'un contrat avec l'exploitant VICAT ; les prairies n'y sont fauchées qu'à l'automne, alors qu'ailleurs des fauches trop précoces et la raréfaction des prairies humides au détriment des cultures ou pâtures sont préjudiciables à l'espèce.

Ce secteur, en particulier les gravières de Joux, de Bourdelan d'Anse et du marais de Boistray, est bien prospecté par les ornithologues rhodaniens et il faudrait peut-être la chercher mieux ailleurs.

Voici quelques données de 2014 et 2015 :

Au moins deux couples à la gravière de Joux (Arnas) en juin 2015 (G. CORSAND, N. BOUVET) où des jeunes avaient été notés dès juin 2012 (Y.M. GARDETTE).

Deux couples à la gravière nord d'Arnas d'avril à juillet 2015 (N. BOUVET).

Au moins deux couples avec des jeunes à la gravière nord d'Arnas en juillet 2014 (N. BOUVET).

Au moins un couple avec des jeunes à la gravière de Joux en juin et juillet 2014 (N. BOUVET, S. CHANEL).

A noter une donnée plus ancienne d'au moins 3 couples dans des céréales en 2009 (E. RIBATTO) à Saint-Georges-de-Reneins.

Le Grand Est lyonnais doit totaliser au moins 25 à 50 couples, de Feyzin/Corbas à Montanay et à Jons. Un Programme de Sauvegarde de l'Oedicnème criard dans ce secteur a débuté sur le terrain en mars 2015 et a conduit à des prospections plus fréquentes qu'à l'ordinaire ; un suivi des carrières de la plaine d'Heyrieux est également en cours. Cette pression ornithologique accrue a ainsi amené davantage de données sur les espèces nicheuses dont la Bergeronnette printanière. Sur le plateau des Grandes Terres, entre Feyzin et Corbas, où la faune sauvage est bien suivie depuis 1996, 6 couples ont été recensés en 2014, mais un maximum de 19 avait été relevé en 2009 (GAGET 2014). Cette fluctuation des effectifs au fil des années semble d'ailleurs être la règle dans tous les secteurs.

On peut citer quelques cas récents de reproduction, principalement dans les cultures de céréales :

Un couple avec des jeunes en juin 2015 à Pusignan (J.M. BELIARD) et à Genas (C. D'ADAMO).
Au moins un couple nicheur dans du blé à Manissieux en juin 2015 (D. TISSIER, O. ROLLET, P. ADLAM).
Adultes et juvéniles dans un chaume à Planaise (près de Saint-Exupéry) en juillet 2014 (D. TISSIER).
Au moins 6 couples à Saint-Pierre-de-Chandieu en mai et juin 2014 (P. ADLAM).
8 ou 9 couples à Saint-Bonnet-de-Mure en juin 2014 (P. ADLAM).
En juin 2013, un couple transporte de la nourriture à Chassieu (P. ADLAM), commune où l'espèce avait été notée aussi nicheuse en 2010 (C. FREY).
De 2009 à 2012, au moins 3 couples sont signalés régulièrement à Genas (P. PADES, C. D'ADAMO, E. RIBATTO).
En mai 2012, 5 ou 6 couples sont cités dans un champ de colza de Cailloux-sur-Fontaine (J.M. BELIARD).
La plus ancienne donnée retrouvée : une nidification à Saint-Pierre-de-Chandieu en juillet 1994 (A. GAUTHIER in l'Effraie 13).

L'espèce doit nicher plus occasionnellement sur le plateau mornantais : une donnée en juin 2013 dans un champ de colza à Chassagny (G. DAVID). D'autres secteurs seraient à prospector comme les abords des vignes dans le bas Beaujolais comme le suggèrent certaines données récentes (C. FREY).

Reproduction de la forme *flava x cinereocapilla*

Mais les oiseaux nicheurs sont-ils tous des *M. f. flava* ? C'est loin d'être certain ! Malheureusement, les mentions dans la base ne mentionnent que rarement la sous-espèce observée, soit que les observateurs ont négligé de le faire, soit plutôt que les distances d'observation, en général assez importantes dans les immenses parcelles agricoles de l'Est lyonnais, ne permettaient pas de l'identifier clairement.

La base *visionature* n'incite peut-être pas à assez de précision. Nous conseillerions donc de modifier la liste proposée au moment de la saisie des données, par exemple comme suit :

- ✓ Bergeronnette printanière (sous-espèce indéterminée)
- ✓ Bergeronnette printanière type *flava*
- ✓ Bergeronnette printanière sous-espèce *flavissima*
- ✓ etc...
- ✓ Bergeronnette printanière de forme intermédiaire (à préciser en commentaire).

Le 7 mai 2011, Bertrand DI NATALE attribue un code "atlas" 2 (présence dans son habitat en période de reproduction) à au moins un individu observé à Dracé, en val de Saône, et note :

« Belle surprise, un superbe mâle nuptial se pose sur une clôture [...]. Ayant le gris de la calotte et des joues foncé avec un sourcil blanc ainsi que la gorge jaune, il évoque la sous-espèce roumaine *dombrowskii*. En fait, il s'agit de la fameuse Bergeronnette de l'Est qui est issue d'une hybridation entre la Bergeronnette [...] *flava* avec la sous-espèce italienne *cinereocapilla*. Elle se trouve normalement dans son aire de répartition : sur l'ensemble des Bergeronnettes printanières observées en val de Saône en 2011, je n'en noterais que 2, les autres étant de type *flava*. »

Pour Sorlin CHANEL qui prête une attention particulière à ces détails de plumage, la forme intermédiaire *flava x cinereocapilla* « semble être la forme nicheuse dominante en val de Saône ».

D'ailleurs, les 6 et 9 juin 2014, il note des transports de nourriture vers un nid (code "atlas" 16) avec un mâle de cette forme et au moins 3 jeunes, à la gravière de Joux à Arnas, site où au moins un mâle ayant ce phénotype s'est reproduit en 2011 et 2013.

Le 2 juin 2014, à Quincieux, il attribue un code "atlas" 8 (comportement indiquant la présence d'un nid ou de jeunes) à un couple avec mâle de cette forme intermédiaire - voir photos 20 & 21.



Cette forme intermédiaire est signalée cantonnée aussi dans l'Est lyonnais, à Genas et Pusignan par le même observateur. Par exemple, un couple est noté « présent dans son habitat en période de reproduction » (code 4) à Genas en mai 2014 (S. CHANEL).

A noter que, si les mâles observés sont relativement bien affectés à une forme sub-spécifique ou intermédiaire, il n'en est évidemment quasiment rien des femelles appariées compte-tenu de leur plumage bien plus terne.

← Photo n°22 : Berg. printanière *M. f. flava x cinereocapilla*, Sorlin CHANEL, Arnas, mai 2014

Si *M. f. flava* est certainement nicheuse dans le Rhône, la forme intermédiaire *flava x cinereocapilla* pourrait représenter une large proportion des oiseaux nicheurs. Faut de prospection spécifique, on manque cependant de données ou de plus de précision dans les données. Il serait intéressant d'améliorer nos connaissances par un relevé systématique des phénotypes des mâles nicheurs du département dès le printemps 2016.

Un mâle de la sous-espèce *thunbergi* s'est-il reproduit en 2014 ?

Du 1^{er} au 8 mai 2014, quelques Bergeronnettes de la sous-espèce *thunbergi* sont notées à la gravière de Joux à Arnas (G. CORSAND, H. POTTIAU, S. CHANEL). Mais, dès le 18 mai 2014, un mâle, cité dans la base comme *thunbergi*, est observé transportant de la nourriture vers un nid où devait se tenir une femelle invisible (S. CHANEL). L'oiseau est revu le 29 mai (photos 13, 23 & 24) par Gilles CORSAND qui la note appariée avec une *flava*. Le 12 juin, le mâle nourrit des jeunes (S. CHANEL). Il y a donc bien eu reproduction dans la prairie humide de cette gravière en exploitation.



Photos n°23 & 24 : Berg. printanière *M. flava*, G. CORSAND, Arnas, 29 mai 2014 & S. CHANEL, Arnas, 12 juin 2014, mâle nicheur de forme très proche de *thunbergi*, apparié à une *flava*.

Une très légère hybridation, trahie par un minuscule point blanc au sourcil du mâle, visible sur les photos 13 & 24, est cependant probable. Il pourrait s'agir d'un oiseau ayant une part de génotype *flava*, par exemple *cinereocapilla x flava* X *cinereocapilla* avec la gorge jaune de *flava*.

Un couple avec un mâle cité comme *thunbergi*, sans trace visible d'hybridation, a été trouvé, la même année 2014, par Paul ADLAM, le 18 juin, dans un champ de blé, à Saint-Bonnet-de-Mure, dans l'Est lyonnais. L'observateur a mis un code "atlas" 4 (couple présent dans son habitat en période de reproduction), et, à cette date, la nidification serait plus que probable.

En l'absence de reproduction avérée de *thunbergi* en Europe de l'ouest, on restera toutefois prudent sur ces deux cas rhônalpins.

Les cas de reproduction entre deux individus de sous-espèces différentes ne sont pas très rares, surtout évidemment dans les régions d'intergradation, mais jamais signalés en France pour *thunbergi*. Un chanteur avait été noté en juin 1968 et un mâle cantonné en mai 1985 en Isère (BERNARD 2003). Un mâle *thunbergi* apparié à une femelle *flava* est cité dans le NIOF, au Platier d'Oye (Pas-de-Calais) en juin 1994 (DUBOIS *et al.* 2008), mais sans preuve formelle de reproduction (DUBOIS *comm. pers.*). Trois ou quatre cas de reproduction d'un mâle *feldegg* ont aussi été rapportés en France métropolitaine (SIBLET & TOSTAIN 1984, ISSA 2008).

Ces mâles de type *thunbergi* n'ont pas été signalés de nouveau en 2015, mais il est possible qu'une prospection plus importante dans les prochaines années amènerait des surprises !



Photo n°25 : Berg. printanière *M. flava*, Valéry SCHOLLAERT, Ouganda, 2013. Cette bergeronnette montre des traces d'hybridation avec une ébauche de sourcil en avant et en arrière de l'œil ; il pourrait s'agir d'une *flava x thunbergi*, mais plus probablement, au vu des parotiques très noires, d'un individu de type "*dombrowskii*", hybride *flava x feldegg*.

Conclusion

Le département du Rhône voit passer cinq sous-espèces de Bergeronnette printanière lors de la migration pré-nuptiale : *flava*, *flavissima*, *iberiae*, *cinereocapilla* et *thunbergi*. Des formes intermédiaires peuvent également être observées. Lors de la reproduction, seules les formes *flava* et *flava x cinereocapilla* sont notées régulièrement dans deux secteurs géographiques : le val de Saône et l'Est lyonnais. D'autres formes pourraient exceptionnellement nicher dans le Rhône.

On manque cependant de données pour faire une analyse plus précise des passages et de la reproduction des taxons regroupés sous le vocable *Motacilla flava*. C'est pourquoi nous invitons tous les ornithologues du département qui sont intéressés par ces questions à tenter, dès le printemps 2016, de mieux noter

les phénotypes observés lors de leurs prospections naturalistes (en étant attentifs aux cris de vol) et de bien transmettre précisément les critères relevés sur le terrain, au moins pour les mâles nuptiaux, dans la base faune-rhone. On pourra alors, peut-être vers 2020, compléter cet article par des données nouvelles permettant de mieux déterminer les taxons de notre département.

Dominique TISSIER

Remerciements

Un grand merci aux photographes amateurs ou professionnels qui nous ont autorisé à utiliser gracieusement leurs images : Anne-Marie BERTRAND, Paul ADLAM, Aurélien AUDEVARD, Guillaume BROUARD, Sorlin CHANEL, Gilles CORSAND, Frédéric DOMENJOUD, Jules FOUARGE, Mathieu GARCIA, Frédéric LE GOUIS, Karim MAAMRI, Carole MARQUE (en couverture), Josy METRAL, Jean-Marie NICOLAS, Christian PHILIPPE, Hubert POTTIAU, Valéry SCHOLLAERT, Guillaume TISSIER, Matthieu VASLIN.

Un grand merci à Philippe J. DUBOIS qui a accepté de relire et amender les premières versions du texte. Merci à Vincent GAGET, Valéry SCHOLLAERT, Sorlin CHANEL, Noémie BOUVET et Paul ADLAM pour leurs remarques constructives sur le manuscrit. Merci à Jonathan JACK pour la traduction du résumé en anglais.

Merci aux salariés de la LPO Rhône, Violette BOURGOGNE, Noémie BOUVET, Aurélien SALESSE, Paul ADLAM, Cyrille FREY, Christophe D'ADAMO, qui prospectent dans les secteurs de reproduction. Merci enfin à tous ceux qui transmettent leurs données sur la base *visionature* sans les laisser dormir dans leurs carnets de terrain !



Photos n°26 & 27 : Berg. printanières *M. flava*, Anne-Marie BERTRAND - Christian PHILIPPE, Belgique, mai 2015. La gorge en partie blanche, les taches sur les parotiques et le gris bleuté de la calotte évoquent une possible ascendance, plus ou moins ancienne, avec *flavissima*, donc des individus proches de la Bergeronnette de la Manche *flava* x *flavissima*.

Bibliographie

- ALSTRÖM P., MILD K. & ZETTERSTRÖM B. (2003). *Pipits and Wagtails of Europe, Asia and North America*. Éd. Christopher HELM, Londres, 80-81.
- BEAMAN M. & MADGE S. (1998). *Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental*. Nathan, Paris, 872pp.
- BELIARD J.M., DUBOIS P., BARC B. & GRANDJEAN N. (1996). Chronique ornithologique départementale de la migration postnuptiale 1991 à la nidification 1993. *L'Effraie* n°12 : 37-72, CORA-Rhône, Lyon.
- BELIARD J.M., DUBOIS P., BARC B. & GRANDJEAN N. (1997-98). Chronique ornithologique départementale de la migration postnuptiale 1993 à la nidification 1994. *L'Effraie* n°13 : 48-68, CORA-Rhône, Lyon.
- CHN (1980 à 2015). Base de données du CHN : http://www.chn-france.org/chn_donnees.php
- DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. (2008). *Liste rouge des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes*. CORA Faune Sauvage, Lyon.
- DUBOIS P.J. (2001). Les formes nicheuses de la Bergeronnette printanière *Motacilla flava* en France. *Ornithos* 8-2 : 44-73.

- **DUBOIS P.J. (2012).** À propos de l'identification de la Bergeronnette d'Italie *Motacilla flava cinereocapilla*. *Ornithos* 19-2 : 122-131.
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P. (2008).** *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560pp.
- **GAGET V. (2014).** Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres. *Rapport d'étude*, Syndicat Intercommunal Corbas - Feyzin - Vénissieux, APUS, Corbas, 90pp.
- **ISSA N. (2008).** Nidification réussie d'une Bergeronnette des Balkans *Motacilla f. feldegg* dans le Var. *Ornithos* 15-1 : 45-49.
- **LPO Coordination Rhône-Alpes - rédaction BERNARD A. (2003).** La Bergeronnette printanière. Extrait de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes (CORAFaune Sauvage 2003) sur le site : <http://rhone-alpes.lpo.fr/actions/atlas-et-publications/monographies/oiseaux/article/bergeronnette-printaniere>
- **LPO Rhône (2006-15).** Base de données *visionature* - sur www.faune-rhone.org. LPO Rhône, Lyon.
- **MANDRILLON L. (1989).** La migration des oiseaux à Dardilly. *L'Effraie* n°7, CORA-Rhône, Lyon.
- **MANDRILLON L. & RENAUDIER A. (1990-91).** Chronique ornithologique départementale de la migration postnuptiale 1988 à la nidification 1989. *L'Effraie* n°8-9 : 64-103, CORA-Rhône, Lyon.
- **MANDRILLON L. & RENAUDIER A. (1992).** Chronique ornithologique départementale de la migration postnuptiale 1989 à la nidification 1990. *L'Effraie* n°10 : 45-71, CORA-Rhône, Lyon.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L. & ZETTERSTRÖM D. (2010).** *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne : 448 pages.
- **SAMMALISTO L. (1961).** An interpretation of variation in the dark-headed forms of Yellow Wagtail. *British Birds* 54 : 54-69.
- **SIBLET J.P. & TOSTAIN O. (1984).** Un mâle de Bergeronnette printanière *Motacilla flava* de type *feldegg* nicheur en Seine-et-Marne (France). *Nos oiseaux* 37 : 284-288.
- **TISSIER D. (2013).** Les nicheurs rares du département du Rhône. *L'Effraie* n°34 : 7-24, LPO Rhône, Lyon.

Résumé : La Bergeronnette printanière dans le département du Rhône et Lyon Métropole

Identification des sous-espèces observées aux passages migratoires et répartition des oiseaux nicheurs.

Cinq sous-espèces de Bergeronnette printanière peuvent être observées lors de la migration pré-nuptiale dans le département du Rhône et Lyon Métropole : *flava*, *flavissima*, *iberiae*, *cinereocapilla* et *thunbergi*. Le taxon *flava* est le plus abondant dans les groupes observés, *iberiae* et *cinereocapilla* les plus rares. Des formes intermédiaires sont aussi parfois notées. Lors de la reproduction, seules les formes *flava* et *flava x cinereocapilla* sont citées dans deux secteurs géographiques distincts : le val de Saône et l'Est lyonnais, avec un effectif de 40-100 couples. Quelques mâles de la forme intermédiaire *flava x cinereocapilla* ont été notés nicheurs dans ces deux secteurs. Le manque de données ne permet pas d'aller très loin dans l'analyse et un effort de prospection avec relevés précis des phénotypes des mâles nuptiaux serait souhaitable dès le printemps 2016.

Summary: the Yellow Wagtail in the Rhône department and Lyon Metropole

Identification of subspecies observed on passages and the distribution of breeding birds.

Five subspecies of Yellow Wagtail can be observed during the spring migration in the Rhône department and Lyon Metropole: *flava*, *flavissima*, *iberiae*, *cinereocapilla* and *thunbergi*. The taxon *flava* is the most plentiful in the observed groups, *iberiae* and *cinereocapilla* the rarest. Intermediate forms are also sometimes noted. During the breeding season, only the forms *flava* and *flava x cinereocapilla* are noted in two different geographical areas: the valley of the Saone and the East of Lyon, with 40-100 pairs. Some males of the intermediate form *flava x cinereocapilla* have bred in these two sectors. The lack of data does not allow a more accurate analysis and further prospection with accurate statistics of the phenotypes of the breeding males would be desirable from spring, 2016.

Annexes

1. Topographie de la tête d'une bergeronnette

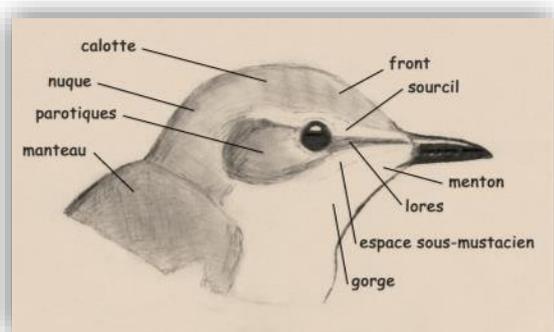


Photo n°28 : Berg. printanière *M. f. flava*, Josy METRAL, Seine-et-Marne, juillet 2015

2. Les sous-espèces de Bergeronnette printanière dans l'Holarctique

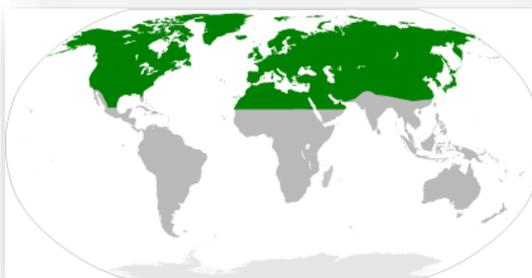


Photo n°29 : Berg. printanière *M. f. thunbergi*, Karim MAAMRI, Tunisie, avril 2015

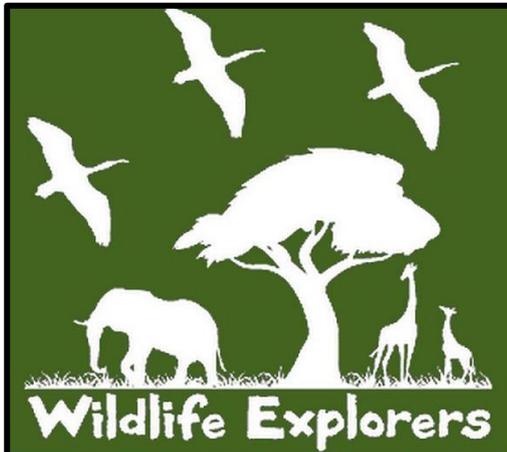
<i>Motacilla flava flava</i>	Bergeronnette printanière type (ou à tête bleue)
<i>Motacilla flava flavissima</i>	Bergeronnette flavéole
<i>Motacilla flava lutea</i>	Bergeronnette kazakhe ou à tête jaune
<i>Motacilla flava cinereocapilla</i>	Bergeronnette à tête cendrée ou d'Italie
<i>Motacilla flava iberiae</i>	Bergeronnette ibérique
<i>Motacilla flava thunbergi</i>	Bergeronnette nordique (inclus <i>plexa</i>)
<i>Motacilla flava feldegg</i>	Bergeronnette des Balkans ou à tête noire (inclus <i>melanogrisea</i>)
<i>Motacilla flava superciliaris</i>	(comme <i>feldegg</i> mais avec grands sourcils blancs)
<i>Motacilla flava dombrowskii</i>	(très semblable à la précédente avec menton blanc)
<i>Motacilla flava beema</i>	Bergeronnette des steppes
<i>Motacilla flava leucocephala</i>	Bergeronnette à tête blanche
<i>Motacilla flava taivana</i>	Bergeronnette à tête verte
<i>Motacilla flava macronyx</i>	Bergeronnette de Manchourie
<i>Motacilla flava tschutschensis</i>	Bergeronnette orientale (inclus <i>simillima</i> , <i>angarensis</i> et <i>zaissanensis</i>)
<i>Motacilla flava pygmaea</i>	Bergeronnette d'Egypte

Hybrides nichant en France métropolitaine

<i>Motacilla flava x flavissima</i>	Bergeronnette de la Manche
<i>Motacilla flava x cinereocapilla</i>	Bergeronnette de l'Est
<i>Motacilla flava x iberiae</i>	Bergeronnette centratlantique
<i>Motacilla iberiae x cinereocapilla</i>	Bergeronnette méridionale
<i>Motacilla flava x thunbergi</i>	Bergeronnette d'Europe du nord-est (nicheur possible très rare)
<i>Motacilla flava x feldegg</i>	(très rares reproductions)

Autres espèces de bergeronnettes observées en France métropolitaine

<i>Motacilla alba</i>	Berg. grise	Nicheuse et migratrice très commune
<i>Motacilla a. yarrelli</i>	Berg. de Yarrell	Sous-espèce britannique rarement notée dans le Rhône
<i>Motacilla cinerea</i>	Berg. des ruisseaux	Commune, surtout en hivernage
<i>Motacilla citreola</i>	Berg. citrine	Aucune donnée homologuée dans le Rhône



Wildlife Explorers est une société francophone de tourisme ornithologique basée en Ouganda qui existe depuis 2012 et ravit un nombre croissant d'observateurs en tout genre.

- Voyage de (petits) groupes
- Circuit privé / à la carte
- Safaris, animaux, gorilles, oiseaux
- Longue liste de coches possible
- Ecotourisme: chaque voyage aide à la conservation
- Charme, confort ou simplicité
- Tous les budgets
- Guides de niveau international

Contactez nous!

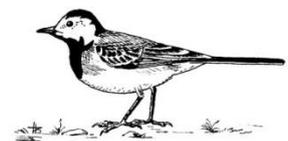
info@wildlifes-explorers.com

www.wildlife-explorers.com - cliquez sur "voyages en français!"



Facebook <https://www.facebook.com/pages/Wildlife-Explorers/179298202251989?fref=ts>

Pour les grands voyageurs, d'autres espèces ou sous-espèces peuvent être assez facilement observées dans les écozones afrotropicale, indomalaise, australasienne, océanienne et néotropicale. **Le genre *Motacilla* compterait 11 espèces** (nombre encore en discussion) :



Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Yellow Wagtail
Bergeronnette citrine	<i>Motacilla citreola</i>	Citrine Wagtail
Bergeronnette du Cap	<i>Motacilla capensis</i>	Cape Wagtail
Bergeronnette malgache	<i>Motacilla flaviventris</i>	Madagascar Wagtail
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Grey Wagtail
Bergeronnette à longue queue	<i>Motacilla clara</i>	Mountain Wagtail
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	White Wagtail
Bergeronnette pie	<i>Motacilla aguimp</i>	African Pied Wagtail
Bergeronnette du Mékong	<i>Motacilla samveasnae</i>	Mekong Wagtail
Bergeronnette du Japon	<i>Motacilla grandis</i>	Japanese Wagtail
Bergeronnette indienne	<i>Motacilla maderaspatensis</i>	White-browed Wagtail

3. Les plumages interuptiaux, mâle, femelle et juvénile



Photo n°30 : Berg. printanière *M. flava*, mâle interuptial, D. TISSIER, Pusignan, septembre 2015. En plumage automnal, la tête n'a plus ou quasiment plus de gris. La gorge jaune semble indiquer une *flava* et le blanc du sourcil élimine la *flavissima*.



Photo n°31 : Berg. printanière *M. flava*, femelle interuptiale, D. TISSIER, Pusignan, septembre 2015. Le plumage reste plus terne que celui du mâle avec très peu de jaune aux parties inférieures.



Photo n°32 : Berg. printanière *M. flava*, jeune, D. TISSIER, Pusignan, sept. 2015. La coloration de la mandibule inférieure et les lores sombres indiquent un juvénile ; l'étendue du jaune aux parties inférieures signerait peut-être un mâle.

Planche n°1 : Les taxons présentés dans cet article :

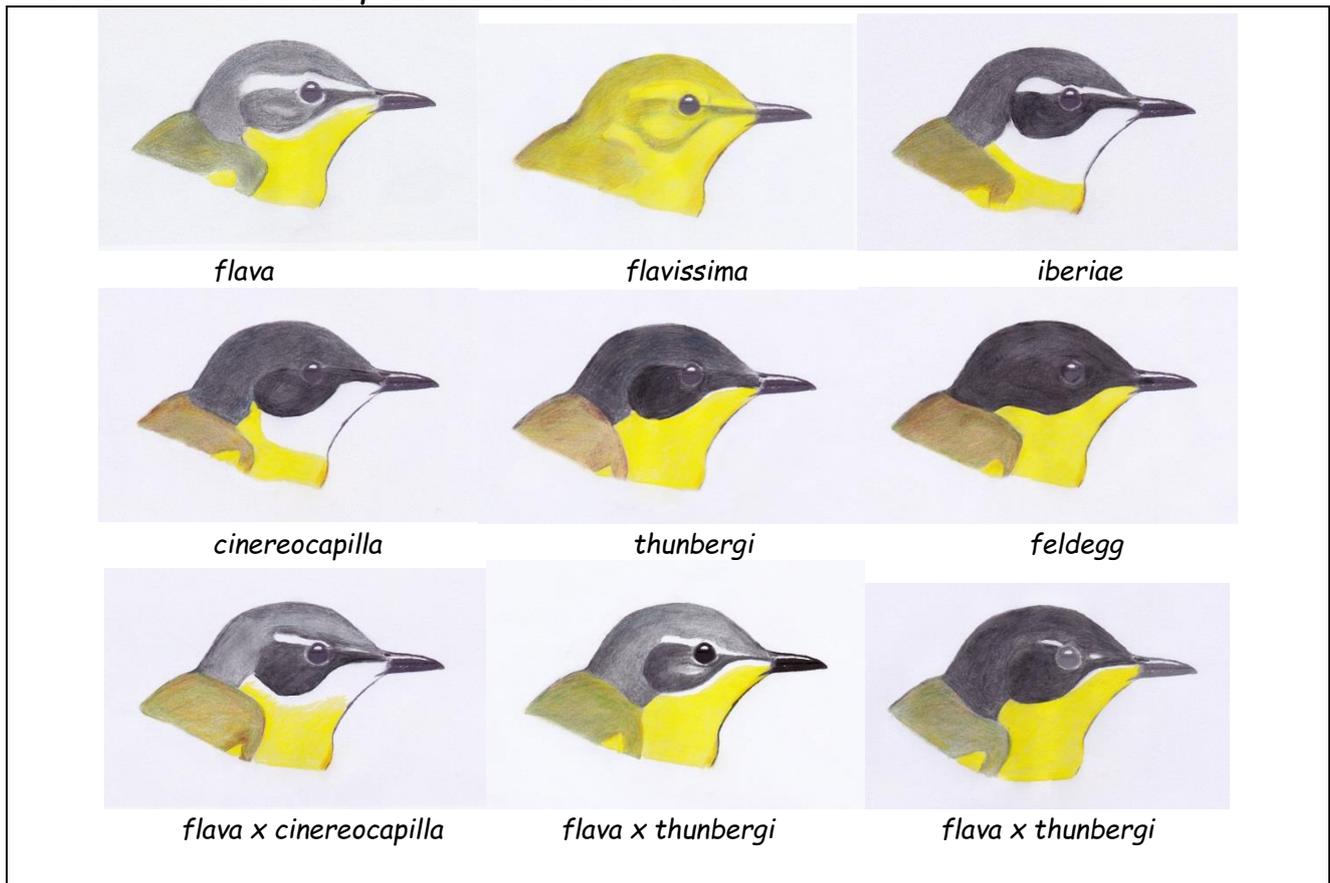


Photo n°33 : Berg. printanière *M. flava*, J.M. NICOLAS, Miribel-Jonage, mars 2015



Photo n°34 : Beng. printanière *M. flava*, V. SCHOLLAERT, Kasese, Ouganda, janvier 2015

QUIZZ : et maintenant, testez vos connaissances... Quels taxons sont représentés sur les photos n°33 & 34 ci-dessus ?

Réponse sur <https://www.facebook.com/dominique.tissier.35>

Des questions sur une observation d'oiseau ?

Une page Facebook pour se former en ornithologie, partager ses observations, ses photos...

Forum Formation Ornitho: site facebook

https://www.facebook.com/groups/1419130698327786/1629423547298499/?notif_t=group_comment

Bienvenue sur le Forum Formation Ornitho

- Partager vos photos, dessins, vidéos, jeux
- Poser vos questions, soumettez vos images pour identification
- Echanges amicaux, pas de polémique, pas d'album
- Maxi un partage par jour, un quizz par jour, une demande par jour
- Groupe sympa pour tous les niveaux du plus débutant au plus expert

Forum Formation Ornitho
Groupe fermé

Membre ▾ Partager Notifications ⋮

Discussion Membres Évènements Photos Fichiers

Rechercher dans ce groupe 🔍

Inventaire faunistique de la commune de Saint-Pierre-de-Chandieu (Rhône)

Alexandre CORNUEL, Kelly DUHORNAY, Claire GATTO & Tatiana MORVAN

Le texte présenté ici est un résumé du rapport d'une étude réalisée dans le cadre d'un projet tuteuré à l'UCB. Le rapport complet est disponible sur le lien :

https://www.dropbox.com/s/2ql2nft45v7u4se/Rapport_StPierre_LPATIB_LPO.pdf?dl=0

Introduction

Cette étude s'inscrit dans le cadre de nos études en Licence professionnelle Espaces naturels A.T.I.B. (Analyses et Techniques d'Inventaires de la Biodiversité) à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Un partenariat a été établi entre la LPO Rhône et la licence ATIB afin de réaliser l'inventaire faunistique de la commune de Saint-Pierre-de-Chandieu. L'étude fait suite au projet tuteuré (ARNOLDI, LOREAU & MULLER 2014) réalisé en 2013-2014 sur les Balmes viennoises rhodaniennes (communes de Simandres, Marennes, Chaponnay). Seule la partie "collinéenne" est étudiée car elle est moins connue que la partie nord de la commune, plus plane et où se concentrent les gravières déjà prospectées par ailleurs à la LPO.

L'accent est mis sur plusieurs taxons : les amphibiens, les odonates et les oiseaux, dans l'objectif de mettre en place des protocoles adaptés à chaque groupe et d'obtenir une liste d'espèces la plus exhaustive possible. La période d'inventaire dans le cadre de la licence va d'octobre 2014 à fin avril 2015 et les résultats ont ensuite été complétés par la LPO Rhône.

Zone d'étude

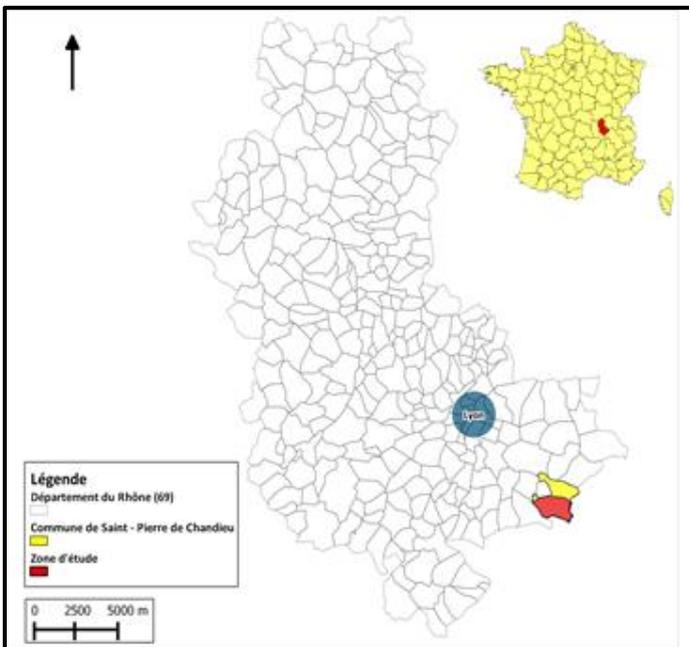


Figure n°1 : Localisation de la zone d'étude

La zone étudiée, d'une superficie de 16,3 km², est à Saint-Pierre-de-Chandieu, commune de près de 4600 habitants et de 3000 ha, située au sud-est du département du Rhône, à une trentaine de kilomètres de Lyon (Figure 1). Cette commune est principalement composée de plaines et collines et possède encore une part importante de boisements. Elle est traversée par l'Ozon alimenté par quelques affluents au caractère très temporaire (secs la plupart du temps).

La commune connaît une pression anthropique grandissante, liée au développement de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

Cartographie des habitats et zones humides

Dix habitats ont été recensés avec une alternance de milieux ouverts et fermés et une grande proportion de milieux fortement anthropisés tels que les cultures (35% de la zone d'étude) ou les zones urbaines (17%). Cependant, les milieux ouverts (prairies pâturées, pelouses sèches, prairies humides) occupent une place importante (environ 19%), de même que les milieux forestiers (29% en forêts de feuillus ou mixtes).

Lors de la prospection, l'accent a été mis sur les zones humides : cours d'eau, mares, étangs, bassins, abreuvoirs, réparties en 28 sites situés plutôt au sud-est de la zone et en bordure de l'Ozon. La forte proportion d'abreuvoirs et de bassins d'ornement est typique d'une zone péri-urbaine agricole. Cependant, les différents types de mares à gestion limitée (mares de prairie, mares forestières) sont très favorables au développement de la biodiversité comme les macrophytes, les amphibiens et les odonates. On constate donc une diversité importante d'habitats : grandes cultures qui peuvent être favorables à certains insectes (carabes notamment), rongeurs (campagnols) et rapaces ; milieux forestiers favorables aux grands mammifères et aux oiseaux, avec des bois de robiniers qui constituent des abris pour les reptiles et les araignées ; prairies parcourues par un réseau de haies encore bien préservé abritant une grande diversité ornithologique et entomologique et garantissant des connexions écologiques fonctionnelles ; zones bâties rurales avec des refuges ou des lieux de nidification pour certaines espèces comme la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* ou les chiroptères.

Inventaire des amphibiens

Sur les 28 sites potentiels détectés, 16 ont pu être caractérisés, principalement des mares, mais aussi des étangs, une prairie humide et un suintement, et majoritairement (44%) de petite surface (comprise entre 5 et 25 m²). Bien que les abreuvoirs n'aient pas été caractérisés, ils ont été aussi prospectés, mais aucun amphibien n'y a été contacté.

Sept espèces d'amphibiens ont été trouvées :

Quatre espèces d'Anoures : le Crapaud commun ou épineux *Bufo sp.*, la Grenouille agile *Rana dalmatina*, la Grenouille rousse *Rana temporaria* et la Grenouille verte *Pelophylax sp.*,

ainsi que trois espèces d'Urodèles : le Triton alpestre *Ichthyosaura alpestris*, le Triton palmé *Lissotriton helveticus* et la Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*.

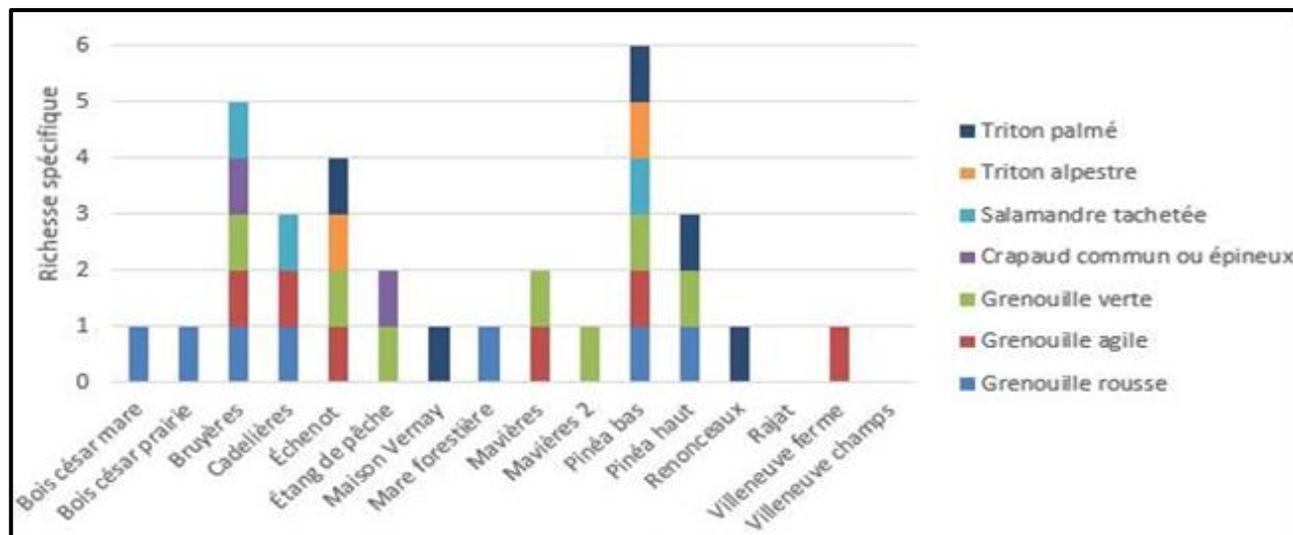


Figure n°2 : Richesse spécifique par site avec détails de chaque espèce contactée dans la zone étudiée

La Salamandre tachetée, le Crapaud commun et la Grenouille agile ont le statut NT ("Quasi Menacé") et le Triton alpestre le statut VU ("Vulnérable") sur la liste rouge régionale. Le Triton alpestre et le Crapaud commun possèdent la plus petite fréquence d'observation (13%) car ils n'ont été recensés que sur deux sites. En revanche, la Grenouille rousse a été inventoriée sur presque la moitié des sites (44%). Les autres espèces ont des fréquences réparties entre 13% à 31%. Les sites ayant la richesse spécifique la plus élevée sont la mare de Pinéa-Bas (six espèces) et l'étang des Bruyères (cinq espèces) (Figure 2). En revanche, aucune espèce n'a été trouvée sur certains sites comme le bassin de Rajat et la mare de Villeneuve-champs.

Discussion

La commune de Saint-Pierre-de-Chandieu possède des milieux humides particulièrement favorables à l'établissement de populations d'amphibiens. Les zones humides se situent en majorité à l'est de la commune. Beaucoup de points d'eau se trouvent à proximité de milieux forestiers et bocagers : on peut donc supposer qu'il y a une connectivité entre certains sites. De plus, la présence de l'Ozon vient renforcer cette hypothèse, le cours d'eau jouant probablement le rôle de corridor écologique en facilitant le déplacement de certaines espèces telles que le Crapaud commun ou épineux (*Bufo sp*) inventorié à la fois sur l'étang des Bruyères, l'étang de pêche, mais aussi dans le Bois César.

Cinq sites (31%) abritent des poissons, ce qui peut être un frein pour certaines espèces, en particulier les Urodèles. C'est ainsi que l'on constate que, sur les sites à poissons (Bruyères, Cadelières, Villeneuve-ferme, Rajat et les Mavières), aucune espèce d'urodèle n'a été contactée, sauf la Salamandre tachetée sur deux de ces sites (stade larvaire). Cela peut s'expliquer par l'écologie de la Salamandre qui peut s'installer près d'un point d'eau abritant des poissons à condition que le plan d'eau soit grand (Bruyères >500m² et Cadelières >2000m²) et qu'il possède des ceintures de végétation qui rendent le camouflage possible (DUGUET & MELKI 2003).



Photo n°1 : Salamandre tachetée, Tatiana MORVAN, St-Pierre-de-Chandieu, 2015

En ce qui concerne la richesse spécifique, la zone d'étude est globalement diversifiée. L'étang des Bruyères et Pinéa-Bas sont favorables à l'installation d'amphibiens. L'étang des Bruyères est un habitat surtout favorable aux Anoures, car même s'il abrite des poissons, son emplacement en lisière de forêt et la végétation permettent la colonisation par des espèces supportant ce type d'habitat. Le site de Pinéa-bas est, au contraire, une mare, plus petite, dans une pâture sans poissons, beaucoup plus favorable aux Urodèles dont le Triton alpestre qui n'était pas connu dans le secteur.

L'absence d'espèce à Rajat et à Villeneuve-champs peut s'expliquer par le fait que le bassin de Rajat est peu accessible (grillagé) avec peu de végétation ; la mare de Villeneuve-champs est sûrement temporaire au milieu d'une pâture très exposée, augmentant le risque de prédation, avec beaucoup de végétation.

L'espèce la plus souvent rencontrée dans la zone d'étude est la Grenouille rousse (présente sur plus de la moitié des sites). Cela n'est pas surprenant puisque cette espèce est réputée pour être ubiquiste et peut donc s'adapter à plusieurs types de milieux (DUGUET & MELKI 2003).

A noter que le Crapaud calamite *Epidalea calamita* et l'Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*, deux espèces potentiellement présentes au vu de leur répartition locale, n'ont pas été trouvées à cause des conditions météorologiques peu favorables lors des visites.

La préservation des sites aquatiques de Saint-Pierre-de-Chandieu nécessite de mettre en place des mesures de gestion. Les mares présentes dans les pâtures (Pinéa-bas, etc.) pourraient en partie être clôturées afin de limiter l'accès au bétail et ainsi limiter le piétinement. Les étangs doivent être entretenus pour conserver la ceinture de végétation tout en empêchant la fermeture du milieu. Pour les étangs de pêche, un curage peut être bénéfique pour la qualité du milieu.

Inventaire des odonates

La période d'inventaire (octobre à avril) n'était guère propice à l'inventaire des imagos d'Odonates. La recherche d'imagos s'est donc presque exclusivement cantonnée au tout début du projet et lors de la dernière sortie de terrain, le 20 avril 2015. Des imagos de Leste brun *Sympecma fusca* ont pu être observés aussi dès le mois de janvier.

Treize espèces ont été contactées, essentiellement au stade larvaire.

Lieu-dit	Espèce	Date	Stade
Bois du Vernay	<i>Platycnemis pennipes</i>	15-avr-15	Larve
Les Mavières	<i>Platycnemis pennipes</i>	08-avr-14	Larve
Les Bruyères	<i>Aeshna cyanea</i>	19-oct-14	Imago
	<i>Anax imperator</i>	08-avr-15	Larve
	<i>Coenagrion puella</i>	08-avr-15	Larve
	<i>Cordulia aenea</i>	20-avr-15	Imago + Exuvie
	<i>Crocothemis erythraea</i>	08-avr-15	Larve
	<i>Ischnura elegans</i>	20-avr-15	Imago
	<i>Libellula depressa</i>	09-avr-15	Larve
	<i>Libellula quadrimaculata</i>	17-janv-15	Larve
	<i>Platycnemis pennipes</i>	09-avr-15	Larve
	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	17-janv-15	Larve
Les Cadelières	<i>Sympecma fusca</i>	08-avr-15	Imago
	<i>Aeshna cyanea</i>	09-avr-15	Larve
	<i>Coenagrion puella</i>	09-avr-15	Larve
Maison Berlioz	<i>Cordulegaster boltonii</i>	17-janv-15	Larve
	<i>Aeshna cyanea</i>	09-avr-15	Larve
	<i>Libellula depressa</i>	13-févr-15	Larve
Pinéa	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	09-avr-15	Larve
	<i>Aeshna cyanea</i>	20-avr-15	Imago + Exuvie
Villeneuve	<i>Aeshna cyanea</i>	17-janv-15	Larve
	<i>Calopteryx virgo</i>	09-avr-15	Larve

Tableau n°1 : Espèces observées par sites (les dates données sont les observations les plus récentes)

En prenant en compte les données archivées du Groupe Sympetrum et de Faune-Rhône, 25 espèces d'Odonates, au total, ont été inventoriées dans la commune. Ces 25 espèces représentent près de 40% des 60 présentes dans le département du Rhône. Sur l'ensemble de ces espèces, aucune n'est protégée, mais certaines sont inscrites sur la liste rouge départementale avec le statut VU ("Vulnérable") (*Boyeria irene*, non recontactée depuis 2003) ou NT ("Quasi Menacé") (*Cordulia aenea*).

Discussion

Saint-Pierre-de-Chandieu possède une richesse odonatologique élevée, en comparaison avec d'autres communes limitrophes qui comptent entre 5 et 17 espèces (DELIRY & le Groupe Sympetrum 2008). Cette richesse peut s'expliquer par le fait que la commune possède sur son territoire plusieurs types de milieux aquatiques favorables aux Odonates (ruisseau, étangs de pêche, mares, etc.). Cependant nous avons constaté une forte disparité dans la richesse spécifique mais aussi dans l'abondance des individus selon les sites. Certains habitats sont très favorables aux larves d'Odonates, comme les hélophytes ou les hydrophytes, où elles trouvent de quoi s'abriter et se nourrir. Les sites possédant une proportion importante de ces habitats (25-30%) sont les sites les plus riches en larves, comme le site des Bruyères par exemple. A l'inverse, des sites pauvres en végétation immergée (Les Mavières) se sont révélés beaucoup moins riches.

Toutefois, les espèces recensées n'ont pas une valeur patrimoniale importante. Cela peut s'expliquer par le fait que, malgré la diversité des sites présents dans la commune, ces milieux restent assez communs. Certains milieux sont cependant potentiellement intéressants pour certaines espèces. Le plus notable est près du site des Mavières où nous avons découvert un ruisseau tufeux qui pourrait abriter *Cordulegaster bidentata*.

Inventaire de l'avifaune

1. Rapaces nocturnes

Quatre espèces ont été inventoriées, soit par recherche de traces, soit par écoute nocturne et éventuellement repasse sur 23 points avec un passage le 3 mars et un second le 14 avril 2015 :

- 16 couples de Chouette hulotte *Strix aluco* (densité de 1 couple/km²)
- 15 mâles chanteurs de Chevêche d'Athéna (densité de 0,9 territoires occupés/km²)
- Une Effraie des clochers *Tyto alba*
- Le Hibou Moyen-duc *Asio otus* a seulement été contacté hors protocole.

Le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* a été entendu à une seule reprise lors d'une prospection le 20 décembre 2014 sur 9 points d'écoute, mais sa présence n'a pas pu être confirmée par la suite.

Nous n'avons pas trouvé d'indices de présence d'Effraie des clochers, mais nous avons pu récolter des pelotes de Chevêche d'Athéna dans une grange de la Ferme de Savoye (photo n°2).



Photo n°2 : Pelotes de réjection de Chevêche d'Athéna, Tatiana MORVAN, St-Pierre-de-Chandieu, 2015

2. Rapaces diurnes

Tous les contacts aléatoires ont été pris en compte, ainsi que les résultats d'une prospection spécifique au 11 avril 2015. Sept espèces ont été contactées (les quatre premières étant nicheuses) :

- le Milan noir *Milvus migrans* (minimum deux couples),
- la Buse variable *Buteo buteo* (au moins deux couples),
- l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* (au moins un couple),
- le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* (au moins quatre couples),
- le Milan royal *Milvus milvus*, le Circaète-Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, de passage.

3. Autres espèces

Un dénombrement réalisé par IPA (Indices Ponctuels d'Abondance) avec trois écoutes de 10 minutes sur 10 sites (4 mars, 15 avril et le 22 juin) a permis de contacter **64 espèces** autres que les rapaces.

Trois espèces sont recensées sur les 10 points : le Merle noir *Turdus merula*, le Pigeon ramier *Columba palumbus* et le Pinson des arbres *Fringilla coelebs*. A l'inverse, 18 espèces sont inventoriées sur seulement 1 point d'écoute : il s'agit soit d'espèces spécialisées (Caille des blés *Coturnix coturnix*, Bruant proyer *Emberiza calandra*, Râle d'Eau *Rallus aquaticus*), soit d'espèces en migration, soit d'espèces dont le contact peut être qualifié d'exceptionnel dans le cadre d'un IPA (Chouette hulotte et Chevêche d'Athéna par exemple).

Le Merle noir est l'espèce la plus abondante (derrière l'Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* dont le grégarisme peut biaiser les résultats) devant le Pigeon ramier, le Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* et la Mésange charbonnière *Parus major*.



Photo n°3 : Merle noir, T. MORVAN, St-Pierre-de-Chandieu, 2015

4. Discussion

Au total, **89 espèces** d'oiseaux ont été recensées sur la zone d'étude durant la période du projet (1400 données). Parmi ces espèces, **40 sont nicheuses possibles, 18 nicheurs probables et 5 nicheurs certains**. Certaines présentent un fort enjeu écologique et patrimonial (inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et/ou statuts de conservation fort).

La zone d'étude possède des peuplements avifaunistiques riches et diversifiés grâce à la mosaïque de milieux (bocages, zones humides, boisements).

Le **maillage bocager** est assez important avec des alternances de zones ouvertes (pâturages), de zones buissonnantes et de haies favorables à des espèces inféodées aux milieux buissonnants et indicatrices d'un milieu agricole bocager encore préservé (Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, Tarier pâtre *Saxicola rubicola*, Bruant zizi *Emberiza cirlus*, Fauvette grisette *Sylvia communis*) (LOVATY 1999). **La conservation du linéaire de haies et d'une agriculture pastorale extensive est donc primordiale.**

Ce type de milieu profite également à des rapaces comme le Faucon crécerelle, l'Effraie des clochers ou la Chevêche d'Athéna. Cette dernière est favorisée par le maillage bocager et la présence de vieux arbres pour nicher (photo n°3). Elle est bien présente dans la zone d'étude avec une densité de l'ordre de 0,9 couples/km², comparable à la moyenne nationale (entre 1 et 3 couples/km², mais souvent entre 0,6 et 1,2 couples/km²), à celle de l'Ouest Lyonnais (1,2 couples/km²) ou des communes proches (0,6 couples/km² à Marennes, Chaponnay) (GEROUDET 2000, TISSIER 2010, CHAZAL *com. pers*). Il serait également intéressant d'étudier l'impact de la proximité importante de la Chouette hulotte sur la présence de la Chevêche d'Athéna (MALIVERNEY *com. pers*).

Il en va de même pour l'Effraie des clochers qui fréquente des milieux similaires. La commune pourrait mettre en place un dispositif pour que le clocher de l'église, actuellement grillagé, soit accessible à celle-ci, tout en évitant l'entrée des pigeons ou choucas.



Photo n°4 : Site de nidification de la Chevêche d'Athéna, T. MORVAN, St-Pierre-de-Chandieu, 2015

La présence de **zones humides** à l'est de la commune favorise l'installation d'espèces inféodées à ce type de milieu. L'étang des Bruyères, par exemple, est très favorable pour le repos (Héron pourpré *Ardea purpurea*), l'hivernage ou la nidification (Canard colvert *Anas platyrhynchos*, Gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus*, Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*) de plusieurs espèces.

Les trois **boisements** étudiés présentent une richesse plus faible que les autres milieux. Cependant, si les bois de Combe-Pelouze et Vernay sont de jeunes bois peu favorables à l'installation d'espèces strictement forestières comme les pics ou la Sittelle torchepot *Sitta europaea*, le Bois Merlin (chênaie-charmaie plus ancienne) présente une proportion plus importante de vieux arbres avec cavités permettant l'installation de ces espèces.

Le Milan noir est une espèce importante pour notre zone d'étude, car il a besoin des trois grands types de milieux cités ci-dessus pour nicher (MANGIN 2011). Le maintien et la restauration de la ripisylve de l'Ozon pourrait le favoriser et assurer la stabilité des berges de ce cours d'eau.

Notons que le Faucon Hobereau *Falco subbuteo*, le Lorient d'Europe *Oriolus oriolus* ou l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* doivent être présents, mais, du fait de leur arrivée postérieure à la fin du projet, ils n'ont pas pu être contactés.

On notera également que plusieurs passages ont permis de confirmer l'absence du Guêpier d'Europe *Merops apiaster* de son site de nidification historique.

Autres taxons contactés

Côté reptiles, la présence du Lézard des murailles *Podarcis muralis* et du Lézard vert *Lacerta biliata* a été confirmée. **Vingt-trois espèces de Rhopalocères** ont été identifiées. La récolte de quelques pelotes de réjection de Chevêche d'Athéna a permis de déterminer **huit espèces de micromammifères** dont deux espèces de musaraignes et six espèces de rongeurs. En plus des micromammifères, la présence de sept autres espèces de mammifères a été avérée (contact visuel, traces, indices). Enfin, une station à Fritillaire pintade *Fritillaria meleagris*, plante protégée dans le Rhône, a été découverte près de la Mavière, avec 3 pieds présents près d'un suintement.

Discussion

1. Enjeux écologiques de la zone d'étude

La zone d'étude présente une biodiversité élevée, que ce soit au niveau des amphibiens, des odonates ou de l'avifaune, grâce à sa mosaïque d'habitats (alternance de milieux ouverts, fermés, zones humides) favorable à de nombreuses espèces dont certaines patrimoniales. Le maillage bocager présente un enjeu écologique fort, notamment pour l'avifaune. Nous avons également pu observer une certaine complémentarité au niveau des zones humides entre les sites favorables à la fois aux amphibiens et aux odonates. Par exemple, l'étang des Bruyères, malgré la présence de poissons, abrite une richesse spécifique importante car il est à l'interface avec d'autres milieux (cultures en agriculture biologique, boisement, ripisylve) et présente une roselière favorable. La proximité avec l'Ozon et un de ses affluents pour un autre site favorable (mare de Pinéa-bas) permet d'assurer la continuité écologique.



Photo n°5 : Crapaud commun femelle, Tatiana MORVAN, St-Pierre-de-Chandieu, 2015

2. Propositions de gestion

Il est nécessaire de **conserver la mosaïque d'habitats** dont le milieu bocager et le linéaire de haies favorables à l'avifaune. Pour les oiseaux forestiers, les vieux bois, comme celui du bois Merlin, sont importants et à préserver. Pour les zones humides, il serait intéressant d'intégrer l'étang des Bruyères dans le SAGE de l'Est Lyonnais au vu de son rôle clé. Le maintien de la ceinture de végétation autour d'étangs est important afin de favoriser de nombreuses espèces. Sur des sites tels que Pinéa-bas ou les Echenots, de petites **interventions** seraient nécessaires afin de limiter le piétinement et l'envahissement par le myriophylle, pour le premier, ou l'embroussaillage, pour le second.

Concernant le ruisseau de l'Ozon, l'enjeu serait de **restaurer la ripisylve** afin d'assurer la stabilité des berges et de favoriser certaines espèces. Il est également nécessaire de préserver et d'accentuer l'étude sur les sites à enjeu comme la pelouse sèche du Mamelon ou la prairie humide du bois César.

Enfin, il est nécessaire de continuer à **sensibiliser** les différents acteurs (bénévoles, locaux, mairie) aux enjeux écologiques, par exemple par l'intermédiaire de sorties, afin de mieux protéger les espaces et les espèces présents dans la commune.

Conclusion

L'étude réalisée à Saint-Pierre-de-Chandieu nous a permis de recenser **7 espèces d'amphibiens**, **13 espèces d'odonates** et **89 espèces d'oiseaux**. La richesse élevée observée sur la zone d'étude est en grande partie expliquée par la mosaïque d'habitats dont une proportion importante de zones humides favorables à de nombreuses espèces. Des études complémentaires sur d'autres taxons et des relevés phytosociologiques seraient intéressants. Afin d'éviter ou limiter l'impact de menaces potentielles (urbanisation, intensification de l'agriculture, fermeture de milieu, destruction de zone humide, coupe de vieux arbres...), les mesures proposées dans cette étude pourraient être prises en compte lors de la révision du POS de la commune en PLU au niveau du volet environnemental et de la Trame Verte et Bleue.

Alexandre CORNUEL, Kelly DUHORNAY, Claire GATTO & Tatiana MORVAN
Licence ATIB, UCB Lyon 1

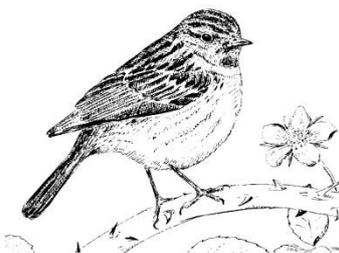


Photo n°6 : larve d'Aeshne bleue *Aeshna cyanea*, A. CORNUEL, St-Pierre-de-Chandieu, 2015

Bibliographie

- **AFNOR (2009)**. Norme XP T 90-333, Qualité de l'eau - Prélèvement des macro-invertébrés aquatiques en rivières peu profondes. AFNOR, France, 22p.
- **ARNOLDI L., LOREAU M. & MULLER E. (2014)**. *Inventaires faunistiques - les Balmes viennoises rhodaniennes*. Université Claude Bernard Lyon 1 & LPO Rhône, France, 98p.
- **BLONDEL J., FERRY C. & FROCHOT B. (1970)**. La méthode des indices ponctuels d'abondance (I.P.A.) ou des relevés d'avifaune par « stations d'écoute ». *Alauda* 38:55-71.
- **BURGEAP & EPTEAU (2011)**. Bassin versant de l'Ozon - Étude hydromorphologique du bassin versant de l'Ozon - Phase 1a, État des lieux et diagnostic. Conseil Général du Rhône & SAGE Est Lyonnais, France, 118p.

- **COUZI L. (2011).** Identifier les petits mammifères non-volants, *Erinaceomorpha*, *Soricomorpha*, *Rodentia* d' Aquitaine. 24p. LPO Aquitaine/www.faune-aquitaine.org.
- **DELIRY C. (coord.) & le Groupe Sympetrum (2008).** *Atlas illustré des libellules de la région Rhône-Alpes*. Biotope, France, 408p.
- **DIJKSTRA K.-D. B. (2011).** *Guide des libellules de France et d'Europe*. Delachaux et Niestlé, France, 320p.
- **DOUCET G. (2011).** *Clé de détermination des exuvies des Odonates de France*, 2^e édition. Société Française d'Odonatologie, France, 68p.
- **DUGUET R., MELKI F. & ACEMAV coll. (2005).** *Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope & ACEMAV, France, 480p.
- **ECOSPHERE & BURGEAP (2010).** SAGE de l'Est Lyonnais - Identification et diagnostic des zones humides stratégiques pour la gestion de l'eau et propositions de gestion - Département du Rhône (69). SAGE Est Lyonnais & Département du Rhône, France, 113p.
- **GEROUDET P. (2000).** *Les rapaces d'Europe - diurnes et nocturnes*. Delachaux et Niestlé, Paris, 446p.
- **GRAND D., BOUDOT J.-P. & DOUCET G. (2014).** *Cahier d'identification des Libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, France, 136p.
- **HEIDEMANN H. & SEIDENBUSCH R. 2002.** *Larve et exuvies des libellules de France et d'Allemagne (sauf de Corse)*. Société Française d'Odonatologie, France, 416p.
- **INGEDIA (2013).** Diagnostic - Compatibilité du PLU de Saint-Pierre-de-Chandieu avec le SAGE de l'Est Lyonnais. SAGE Est Lyonnais, France, 63p.
- **LAFRANCHIS T. (2010).** *Papillons d'Europe*. Diatheo, France, 380p.
- **LAVAREC L., CHIRON D. & BRETAGNOLLE V. (2015).** Protocole National Enquête Rapaces nocturnes 2015-2017. LPO & CNRS de Chizé, France, 12p.
- **LOVATY F. (1999).** La cicatrization du bocage par enrichissement et ses conséquences sur l'avifaune nicheuse dans la région de Mende (Lozère). *Le Grand-duc* 54:2-12.
- **LPO Rhône (2015).** Base de données visionature - sur www.faune-rhone.org. LPO Rhône, Lyon.
- **MANGIN C. (2011).** Milan noir *Milvus migrans* in Liste Rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté. LPO Franche-Comté, France. p:97-98. 33.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L. & ZETTERSTRÖM D. (2010).** *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne : 448 pages.
- **THIRION J.-M. & EVRAD P. (2012).** *Guide des reptiles et amphibiens de France*. Belin, France, 223p.
- **TISSIER D. (2010).** La Chevêche d'Athéna : sa répartition dans l'ouest lyonnais en 2010 comparée à 2000. *L'Effraie* 29:4-26, LPO Rhône, Lyon.



La nidification du Martinet à ventre blanc dans le Rhône

Sorlin CHANEL

1. Introduction : pourquoi cette étude ?

- Objectifs



En juin 1991, Alexandre RENAUDIER et Laurent MANDRILLON prouvaient la nidification du Martinet à ventre blanc *Apus melba* dans le quartier de Vaise, situé dans le 9^e arrondissement de Lyon (RENAUDIER 1995). C'était la première preuve de reproduction de l'espèce dans le département du Rhône. Un quart de siècle plus tard, l'espèce est désormais bien installée sur le territoire rhodanien, en témoigne, entre autres, la dynamique des populations des agglomérations lyonnaise et caladoise. Néanmoins, aussi inexplicable que cela puisse paraître pour une espèce aussi emblématique, aucun travail de synthèse et/ou de suivi digne de ce nom n'a été entrepris depuis l'installation de l'espèce au début des

années 1990. Rien, à l'exception - notable - d'une note sur la nidification urbaine du Martinet à ventre blanc (V. ROLLAND-COMMARMOT in *Ornithos* 11-5) remontant déjà à 2004. Cet article a donc pour objectif d'établir un socle de connaissances sur cette espèce et, plus particulièrement, de préciser son statut en tant que reproducteur dans le département du Rhône et Lyon Métropole : répartition, effectifs, milieux occupés, écologie, évolution des populations et menaces éventuelles.

- Méthodologie

L'étude s'étend de 2008 à 2015 et s'appuie à la fois sur la base de données de la LPO Rhône (www.faune-rhone.org) et sur l'enquête lancée parallèlement à l'occasion de cet article. La base de données fait apparaître 445 réponses en compilant l'ensemble des données assorties d'indices de reproduction (codes Atlas). En additionnant les indices de nidification probable et certaine, ce chiffre passe à 211 mentions (47%). Enfin, les données avec un code de reproduction certaine représentent un total de 79 données seulement (18%). D'où l'importance des résultats obtenus grâce à l'enquête. Au final, seules les communes où la reproduction de l'espèce est certaine ou probable ont été retenues, l'expérience montrant que les indices uniquement "possibles" se rapportent le plus souvent à des observations circonstanciées (migration, nourrissage, déplacements entre colonie et lieux de nourrissage, etc...). D'autre part, l'espèce est particulièrement bruyante et spectaculaire aux abords des sites de reproduction, ce qui limite d'autant la possibilité de manquer des colonies.

De nombreuses problématiques sont néanmoins apparues dès le début du projet, entre des données aux codes peu justifiés et d'autres parfois plus frileuses en dépit d'indices convaincants. S'en est donc suivi un important travail d'analyse et même d'interprétation lorsque les éléments recueillis le permettaient, afin d'obtenir une image la plus précise possible du statut reproducteur de l'espèce. Les observateurs concernés ont tous été contactés pour affiner divers éléments (estimation de la population, évolution des effectifs, date d'installation, éventuelle disparition...). Enfin, un certain nombre de données inédites ont été directement collectées auprès d'ornithologues locaux. En résumé, la couverture de cette enquête peut être qualifiée de bonne, avec un effectif estimé probablement très proche de la réalité. Malgré tout, des interrogations subsistent encore quant à plusieurs communes du département. Des interrogations auxquelles un suivi ciblé et régulier permettrait à coup sûr de répondre.

Concernant l'estimation des effectifs commune par commune, la valeur retenue est, soit la valeur exacte (cas rare), soit une fourchette (de 1 à 5 couples près, voire 10 exceptionnellement). Pour toutes les communes où la reproduction de l'espèce est avérée (au sens "indice de nidification certaine" dans faune-rhone), le leitmotiv a été de quantifier le plus précisément possible les populations (nombre de couples,

localisation...). Dans le cas des communes où seuls des indices de nidification probable ont été récoltés, si aucun élément attestant d'une nidification certaine (transport de nourriture, oiseau pénétrant sous les toits, jeune tombé du nid...) n'a été récolté à l'issue de l'enquête, la fourchette débute à 0 couples et est modulée au regard des éléments fournis par les observateurs et les données de faune-rhone (exemple : pas de preuve certaine mais 6 individus vus régulièrement volant autour d'un même bâtiment durant l'été : 0-3 couples). En revanche, s'il s'avère qu'un indice de nidification probable ne mérite en réalité qu'un indice "possible", la commune a été écartée.

Un important travail de recherche a également été entrepris concernant les communes avec uniquement des indices de nidification possible. Là encore, sans indice convaincant, les communes ne figurent pas dans la liste (exemples : Theizé, Messimy, Chazay-d'Azergues, Le Perréon, Longes, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Bessenay, Montrottier...). En revanche, si une présomption est apparue après enquête, la donnée a pu être requalifiée en fonction des éléments fournis. Seul défaut de ce mode de comptage : l'amplitude finale des résultats, qui a toutefois le mérite de permettre d'établir un nombre minimal « garanti » de couples nicheurs dans le département, tout en faisant la lumière sur les zones où des lacunes demeurent. Une première !

2. Statut national et régional

Espèce polytypique¹, le Martinet à ventre blanc se reproduit dans le sud de l'Europe, du Portugal à l'Asie mineure, ainsi que dans l'extrême nord du Maroc. En France, c'est un nicheur et un migrateur peu commun se reproduisant dans les falaises continentales et littorales, de plus en plus souvent dans les bâtiments. L'espèce reste occasionnelle en hiver sur notre territoire.

D'après le *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*, « la population française doit se situer entre 5000 et 7000 couples dans les années 2000. Se reproduit au sud-est d'une ligne Biarritz-Mulhouse. Il est répandu, mais jamais abondant, dans le massif alpin, les chaînes intérieures et falaises littorales de Provence (environ 250 couples dans le Var et le Vaucluse), les Cévennes, les contreforts orientaux du Massif Central (Ardèche, nord du Gard), ainsi qu'en Corse (1000 couples). Il est plus rare dans le Jura (environ 200 couples), dans le sud-ouest du Massif Central (Dordogne, Lot, Tarn-et-Garonne, Aveyron) et les basses collines languedociennes. Très rare dans l'ensemble de la chaîne pyrénéenne et plus particulièrement dans les Pyrénées centrales et occidentales. Au nord, il atteint la limite de la Saône-et-Loire et de la Côte d'Or, le Doubs, et même Mulhouse et Huningue (Haut-Rhin). Se reproduit jusqu'à 1700 mètres dans les Pyrénées, 1900 en Corse » (DUBOIS et al. 2008).



Photo n°2 : Martinet à ventre blanc, S. Chanel, Lyon 9^e, juin 2013

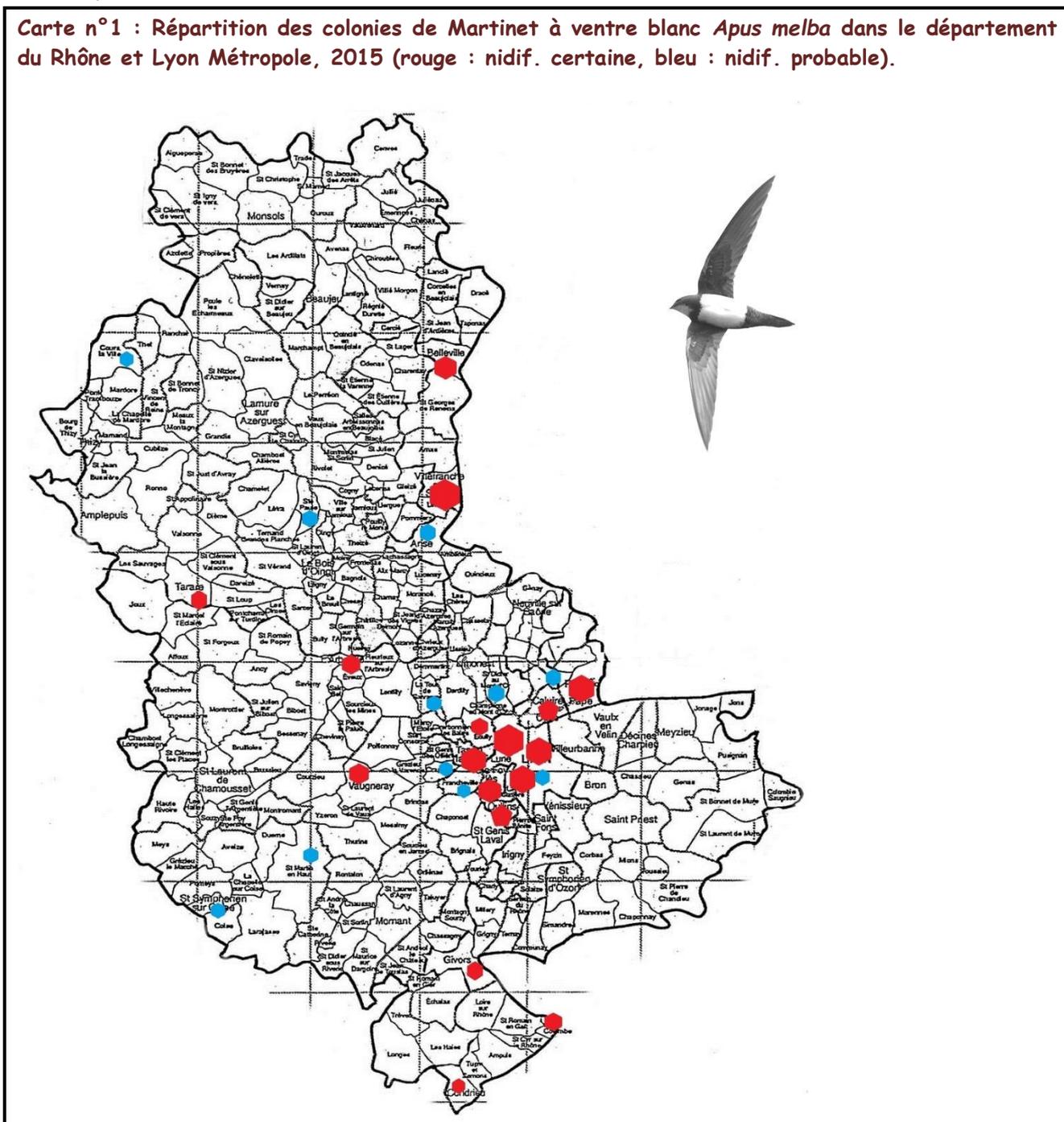
D'après l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Rhône-Alpes, « les effectifs français du Martinet à ventre blanc sont estimés à environ 4000 couples et la région Rhône-Alpes pourrait abriter un bon tiers des nicheurs. Il est probable que les effectifs nationaux soient sous-estimés, une fourchette de 1000 à 5000 couples nicheurs pouvant être avancée pour la seule région Rhône-Alpes. Nous disposons cependant de peu de données chiffrées suffisamment fiables. Ainsi, dans la réserve des gorges de l'Ardèche et le site classé du Pont-d'Arc, la population est estimée de 200 à 300 couples, répartis en une cinquantaine de petites

¹ Polytypique : dont plusieurs sous-espèces sont reconnues (9 ou 10, selon les auteurs, dans le Paléarctique).

colonies comptant chacune de 1 à 15 couples. Souvent, les petites colonies regroupent 3 ou 4 paires. [...] La nidification sur substrat artificiel est de plus en plus fréquente et occupe, soit des bâtiments anciens (églises, châteaux...), soit des immeubles récents à des hauteurs variant entre 8 et 20 mètres. L'altitude est variable puisque le Martinet à ventre blanc niche de 100 mètres dans le sud de notre région jusqu'à 1250 mètres en Aussois ; en chasse, il a été observé jusqu'à 2825 mètres en Maurienne » (COCHET 2008).

3. Répartition dans le Rhône

Carte n°1 : Répartition des colonies de Martinet à ventre blanc *Apus melba* dans le département du Rhône et Lyon Métropole, 2015 (rouge : nidif. certaine, bleu : nidif. probable).



La répartition géographique de l'espèce fait apparaître deux principaux noyaux de peuplement (carte n°1). D'une part, l'agglomération lyonnaise et sa population mère, qui compte aujourd'hui entre 149 et 224 couples nicheurs, principalement répartis entre les 4^e, 5^e et 9^e arrondissements de Lyon, ainsi que dans plusieurs communes limitrophes de l'ouest (Tassin-la-Demi-Lune, Sainte-Foy-lès-Lyon, Ecully), du nord (Rillieux-la-Pape, Caluire-et-Cuire) et du sud (Oullins) de la métropole. Étonnamment, on remarquera

que l'espèce n'a - *a priori* - encore jamais niché à l'est du Rhône en dépit de la proximité de certaines colonies de martinets et d'un profil urbanistique similaire (grands immeubles). Toutefois, des indices recueillis en période favorable dans le 6^e arrondissement de Lyon en 2015 (B. DINATALE et A. AUCHERE *in* faune-rhone), ainsi qu'à Villeurbanne en 2013 et 2014 (B. SEUROT *in* faune-rhone) mériteraient de faire l'objet de recherches approfondies. En résumé, l'agglomération abrite aujourd'hui probablement plus de 150 couples, soit près des deux tiers des effectifs départementaux !

La seconde population importante concerne Villefranche-sur-Saône et les communes proches du val de Saône (Belleville, Anse ?), avec un effectif compris entre 40 et 58 couples, soit environ un quart des effectifs départementaux. Ailleurs dans le département, l'espèce niche de manière plus localisée et avec des effectifs bien plus modestes (Tarare, l'Arbresle, Vaugneray). Ces petites colonies ne sont pas pour autant à négliger, car il semble que les cas de nidification hors des bastions principaux de l'espèce se multiplient ; en témoignent les indices de nidification recueillis ces dernières années ailleurs dans le département (Saint-Martin-en-Haut, Cours-la-Ville, Sainte-Paule, Saint-Symphorien-sur-Coise...).



Photo n°3 : Martinet à ventre blanc, Poursuites vespérales, S. Chanel, Lyon 9^e

4. Effectifs détaillés

Nidification certaine

Lyon 9^e : 40-45 couples

Le bastion historique de l'espèce dans le département affiche une population importante, de l'ordre de plusieurs dizaines de couples nicheurs. Cette forte densité cache néanmoins des évolutions marquées, tant spatialement que chronologiquement. La disparition de la grande colonie de Gorge-de-Loup, suite aux travaux effectués en 2012 sur un immeuble accueillant plusieurs dizaines de couples (voir plus loin), a entraîné une large redistribution à l'échelle locale. Aujourd'hui, on recense ainsi une quinzaine de couples aux alentours de la place Valmy, et entre 10 et 15 aux abords de la gare de Vaise (*obs. pers.*). Quatre à cinq couples nichent au lieu-dit Rochecardon (C. D'ADAMO *in* faune-rhone) et au moins cinq à la Duchère, au lieu-dit le Château (*obs. pers.*), pour un total d'une quarantaine de couples minimum. A noter que des lacunes subsistent quant au plateau de la Duchère, qui pourrait également héberger l'espèce. En l'état, une fourchette de 40 à 45 couples est retenue.

Lyon 5^e : 25-35 couples

A l'instar du 9^e arrondissement tout proche, l'espèce affiche dans le 5^e une population importante, de l'ordre de plusieurs dizaines de couples. L'installation y est relativement ancienne (antérieure à l'an 2000) et durable, avec plusieurs colonies recensées de longue date. Quatre d'entre elles fournissent la majorité

des effectifs : le Point-du-Jour (10 couples environ), la rue Joliot-Curie (au 135 et 137 notamment, environ 10 couples), Saint-Just (environ 5 couples) et Champvert (environ 5 couples), pour un total d'une trentaine de couples minimum (*obs. pers.*). Comme quelques couples peuvent éventuellement passer inaperçus et que les effectifs fluctuent légèrement d'une année à l'autre, la fourchette retenue est de 25 à 35 couples.

Lyon 4^e : 25-35 couples

A la Croix-Rousse (centre, place de la Croix-Rousse et alentours), la colonie compte « entre 50 et 80 adultes » (G. BRUNEAU *comm. pers.*). Ils nichent sous les avancées de toits de nombreux immeubles, notamment place des Tapis ou encore dans l'hôpital (J.-M. BELIARD *in faune-rhone*). L'installation est relativement ancienne (antérieure à 2000), durable, cette population présentant une répartition assez éclatée sur une bonne partie du plateau (*obs. pers.*). Une spécificité que l'on doit probablement au bâti occupé, en l'occurrence majoritairement des immeubles anciens de cinq étages ou moins, qui hébergent souvent des microcolonies. Au regard des éléments récoltés, une fourchette de 25 à 35 couples est retenue, le chiffre de 40 couples étant peut-être légèrement surévalué.

Caluire-et-Cuire : 10-15 couples

La population caluirarde résulte, semble-t-il, de l'expansion de la colonie de la Croix-Rousse, très proche, même s'il est difficile de dater l'installation de l'espèce en tant que nicheuse. Une colonie se situe rue Pierre-Brunier, où l'espèce, relativement bien suivie, niche annuellement depuis 2010 au moins. La colonie a élu domicile dans « un immeuble datant des années 65 ou 70 (?) de huit ou neuf étages, assez long, situé à côté de l'église Saint-Romain-de-Cuire » (B. RUFFIN *comm. pers.*). Les chiffres, fluctuants, font état d'une colonie comptant entre 5 et 10 paires selon les années (B. RUFFIN et T. TAILHADES *in faune-rhone*). Une autre colonie, encore non localisée, semble se situer tout au sud de la commune, à proximité de la montée de la Boucle. Plusieurs individus contactés le 20 juin 2011 (*obs. pers.*) et une série d'observations en avril (6 le 28, 5 le 29, E. & P. RIVIERE *in faune-rhone*) et mai 2011 (9 le 17, E. & P. RIVIERE *in faune-rhone*) témoignent de la présence de cette colonie, qui ne doit pas excéder cinq couples. Au final, un chiffre de 10 à 15 couples est retenu.

Rillieux-la-Pape : 25-35 couples

L'espèce y est, semble-t-il, apparue comme nicheuse au début des années 2000, « entre 2000 et 2005 » (J.-M. BELIARD *comm. pers.*). La population a rapidement progressé et apparaît désormais stable, avec un effectif oscillant « entre 25 et 35 couples selon les années ». La colonie principale occupe un ensemble de grands immeubles dans la ville nouvelle alors que d'autres couples isolés pourraient également nicher ailleurs dans la commune (quartier de la Roue ?). Cette population, bien suivie par un habitant, présente toutefois un contexte inquiétant pour la pérennité des sites de nidification. Les nids sont en effet exclusivement installés sur des grands immeubles anciens appartenant à des bailleurs sociaux. Or, l'ensemble de la ville nouvelle fait partie des quartiers désignés comme prioritaires dans le cadre de l'ANRU 2². Ce qui devrait logiquement déboucher d'ici quelques années sur une profonde restructuration du bâti, par ailleurs ardemment désirée par la nouvelle municipalité (*comm. pers.*).

Oullins : 5-10 couples

Le cas d'Oullins illustre parfaitement les lacunes résiduelles de la prospection. En effet, alors que ROLLAND-COMMARMOT évoque déjà en 2004 une colonie « fortement suspectée », la situation n'a pas évolué d'un iota dix ans plus tard. Des contacts répétés sont obtenus en période de reproduction, en 2014 et 2015 notamment, dans des circonstances qui ne laissent planer aucun doute quant à la nidification de l'espèce (poursuites stridentes en centre-ville et alentours). Mais la localisation de la (les ?) colonie(s ?) peine à se faire et il faut donc se fier aux effectifs recensés lors de ces poursuites vespérales pour estimer la population nicheuse. Les observations d'environ 10 individus le 21 avril 2015 et d'une quinzaine le 4 mai 2015 (V. RIVOIRE *in faune-rhone*) permettent de tabler sur un effectif de 5 à 10 couples.

² Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (Programme national n°2)

Sainte-Foy-lès-Lyon : 5-10 couples

La nidification de l'espèce sur le territoire communal est relativement ancienne puisque ROLLAND-COMMARMOT évoque déjà en 2004 la présence d'une colonie dans son article consacré à la nidification de l'espèce en milieu urbain (*Ornithos* 11-5). Le Martinet à ventre blanc niche donc annuellement depuis plus de dix ans, en particulier place Saint-Luc avec des effectifs compris en moyenne entre 3 et 6 couples. En 2012, « huit observations ont été effectuées du 14 avril (5 individus) au 2 août (20 individus, maximum de l'année) » par un même observateur (G. DAVID *comm. pers.*). Depuis 2013, les effectifs semblent toutefois fléchir, et ce sans raison apparente.

Tassin-la-Demi-Lune : 10-15 couples

L'installation de l'espèce y est relativement ancienne, en lien avec l'expansion des proches populations lyonnaises des 5^e et 9^e arrondissements. La colonie principale se situe au carrefour de l'Horloge et dans les alentours immédiats, pour une population estimée entre 10 et 15 paires, occupant exclusivement du bâti ancien. A ce titre, on signalera que la réfection de bâtiments a déjà entraîné la disparition de certains nids, situés notamment avenue Victor-Hugo (*obs. pers.*).

Ecully : 3-5 couples

L'espèce niche ici en limite de Tassin-la-Demi-Lune, à la population de laquelle elle se trouve rattachée. Trois à cinq couples semblent nicher selon les années sous les toits de deux immeubles situés le long du boulevard du Valvert, en face de la gare d'Ecully-la-Demi-Lune (T. VELLARD et P. FRITSCH *in* faune-rhone). Des contacts répétés (poursuites vespérales) ont également eu lieu de 2009 à 2012 au lieu-dit Le Plat (H. POTTIAU *in* faune-rhone), non loin de là, mais sans éléments réellement probants à la clé.

Villefranche-sur-Saône : 25-40 couples

« L'espèce est nicheuse *intra-muros* à Villefranche depuis au moins 1998 en deux sites différents. La première colonie, située en centre-ville (esplanade Paul-Bert) est installée sur un immeuble de dix étages datant de 1975. 1998 correspond sans doute à l'année d'installation de cette colonie car mon parking professionnel étant situé en-dessous de cette dernière, je ne pense pas que ces oiseaux aient pu m'échapper en toute une saison de reproduction. Stable jusqu'en 2002, elle semble depuis s'être développée avec 10 à 14 oiseaux observés au printemps et 25 à 30 en fin d'été. Le début de matinée ou la tombée de la nuit sont propices pour comptabiliser les oiseaux quittant ou pénétrant derrière la cheminée. En 1998, fort de la découverte de cette colonie, je me suis montré plus attentif lors de mes déplacements dans la cité et ai découvert une deuxième colonie au quartier de Belleroche, cité HLM datant de 1970, éloignée d'environ 2 km à vol d'oiseau au sud-ouest de la précédente. Les oiseaux pénètrent dans un interstice existant sur la partie haute d'un bâtiment de huit étages. Bien que cet interstice soit sur les quatre faces du bâtiment, les oiseaux semblaient n'occuper que la face sud. Une quinzaine d'oiseaux étaient régulièrement observés en août 1998. Face à l'activité et l'importance de cette colonie, j'ai le sentiment que son installation est antérieure à 1998, mais sans certitude. Depuis elle s'est également développée et, à ce jour, les faces sud, est et ouest sont occupées.

Ces colonies sont sans doute les deux sites historiques d'implantation de l'espèce à Villefranche. Depuis 2003, quelques couples sont installés aux abords de la place de la sous-préfecture (1 couple en 2003 et 2004 dans une loge de volet roulant au 6^e étage rue de la Paix ; 1 couple sous un toit rue de la sous-préfecture ; 2/3 couples depuis 2003 sous un toit d'une maison de trois étages square E. Poulet) et, depuis quelques années, des oiseaux sont notés en d'autres lieux (parking des Ursulines par exemple), mais ces couples isolés sont difficiles à repérer et comptabiliser. Les deux colonies historiques (Belleroche et esplanade Paul-Bert) sont sur des immeubles datant des années 1970, donc modernes, mais les colonies satellites plus disséminées sont sur des bâtiments anciens. Alors que la colonie de Belleroche a régressé après les travaux effectués en 2013, la colonie de Paul-Bert semble progresser. De même, les petites colonies réparties sur le bâti ancien de la ville sont sans doute en augmentation (mais difficiles à localiser) » (A. LAMY *tous comm. pers.*). Ce qui amène ce dernier à tabler sur « une fourchette de 25 à 40 couples reproducteurs », avec possibilité de sous-estimation des effectifs, au regard notamment des regroupements postnuptiaux. « Comment interpréter le regroupement sur le site

de l'esplanade Paul-Bert le 13 septembre 2012 de 192 oiseaux pénétrant derrière la cheminée (aucun comptage précis en 2013/2014 sur ce site en soirée) ou encore 89 oiseaux venant passer la nuit le 9 octobre 2015. Ces oiseaux sont-ils l'ensemble de la population caladoise (couples reproducteurs + immatures + jeunes de l'année) ? Dans ce cas, la population pourrait être beaucoup plus importante que la fourchette annoncée ».

Belleville : 15 couples

L'installation y est relativement ancienne et durable puisque le principal observateur précise qu'il a commencé à les apercevoir en « 1998 », date à laquelle l'espèce semblait peut-être déjà nicher. Depuis, la reproduction est annuelle avec un effectif estimé à « probablement plus de quinze couples ». La colonie, qui occupe notamment un bâtiment HLM aux abords du Petit-Quart, semble être la seule dûment certifiée dans la commune, même si « un autre HLM (le plus haut de Belleville) situé plus au nord doit être aussi favorable » (G. CORSAND tous comm. pers.). En l'état, le chiffre de 15 couples est retenu.

L'Arbresle : 5-10 couples

Malgré des difficultés à localiser au moins une colonie, faute d'observateur régulier, la reproduction de l'espèce y est acquise avec une première citation le 20 juillet 1996 (DI NATALE 1996). Après des contacts répétés en période estivale, et ce depuis au moins 2011, des indices décisifs ont été recueillis en 2014 (2 individus pénétrant sous un toit en centre-ville le 3 juin, P. PADES in faune-rhone) et 2015 (une quinzaine d'individus avec transport de nourriture le 23 juillet à proximité de la gare, R. BOGEY in faune-rhone). On notera enfin que « de nombreux bâtiments leur sont favorables » (E. RIBATTO comm. pers.) et que d'importantes lacunes subsistent. En l'état, la population est estimée à 5-10 paires.

Tarare : 2-5 couples

La nidification de l'espèce y est avérée depuis plusieurs années, des oiseaux ayant notamment été « observés entrant sous un toit entre la place du marché et l'église en 2010 » (E. RIBATTO comm. pers.). Néanmoins, faute de prospection suffisante, on ne dispose plus que d'informations très partielles ces dernières années. Une donnée de 11 individus minimum le 6 avril 2011 (E. RIBATTO in faune-rhone) permet de penser que cinq couples au moins se reproduisent dans la commune. « L'impression globale qui se dégage est que les effectifs d'oiseaux fréquentant le ciel de Tarare est assez variable d'une année à l'autre » (E. RIBATTO comm. pers.). Comme les données récentes font état de chiffres moindres (quelques individus tout au plus - défaut de prospection ?), une fourchette de 2 à 5 couples seulement est retenue.

Vaugneray : 4-5 couples

L'espèce niche dans le centre du village depuis 2009 au moins. Les oiseaux nichent en colonie mixte avec le Martinet noir *Apus apus* avenue Serrulaze dans le centre du bourg, occupant un bâtiment de trois ou quatre étages (moins de 15 mètres de hauteur) avec des trous dans des lambris sous l'avancée de toit. Les données disponibles sur faune-rhone et les informations transmises par deux observateurs (R. CHAZAL et E. RIBATTO) font état d'une colonie de 4 à 5 couples.

Givors : 1-2 couples

La population nicheuse concerne « 1 à 2 couples au maximum. J'ai vu un oiseau sortir de sous un toit d'un immeuble situé au croisement de la D488 (route de Givors) et la D2 (route de Montrond) le 24 juillet 2014. Je suppose donc qu'il y a eu reproduction. Ce sont des immeubles d'habitation assez anciens, hauts de 25 mètres à peu près. J'avais eu quelques contacts en 2013, mais rien de probant. En 2015, je ne les ai pas revus, et pourtant je passe souvent dans le coin... » (P. ADLAM comm. pers.).

Condrieu : 1-2 couples

Une donnée de nidification certaine est consignée dans la base de données, dans le bourg : 4 individus (« nid dans la caserne de pompiers » !) le 9 juin 2009 (V. GAGET in faune-rhone). Au même endroit, « 4 individus tournant en criant autour d'une barre d'immeuble » sont notés le 25 juillet 2012 (P. ADLAM in faune-rhone). Une date et un comportement qui mériteraient de plus amples prospections.

Sainte-Colombe : 6 couples

C'est l'une des bonnes surprises de cette enquête. D'après un ornithologue habitant la commune, « l'espèce niche depuis 2012 au moins », date de son arrivée, signifiant que l'installation pourrait même être antérieure. La population est estimée à environ 6 couples et niche plus particulièrement sous les toits de deux bâtiments : l'un ancien (12-15 mètres de hauteur) proche de la tour de Valois, l'autre proche du restaurant des Arts, bâtiment plus récent et un peu plus haut que l'autre » (C. GAULTIER *comm. pers.*). L'espèce, dont la nidification est ici à mettre en lien avec la population de Vienne (Isère), peut ainsi « être observée à tous les moments de la journée avec des comportements diagnostiques (poursuites stridentes, vols autour des bâtiments, alimentation des jeunes...) ».



Photo n°4 : M. à ventre blanc, S. Chanel, Lyon 9^e, juin 2013

Nidification probable

Lyon 1^{er} : 0-2 couples

De manière marginale, un à deux couples pourraient nicher ces dernières années aux alentours de l'amphithéâtre des Trois-Gaules, un événement à relier à la vigueur de la toute proche population croix-roussienne. Une donnée intéressante en période favorable en 2015 (2 individus avec code de reproduction probable le 14 juin 2015, C. D'ADAMO *in faune-rhone*) illustre cette situation.

La-Tour-de-Salvagny : 0-4 couples

C'est l'une des surprises de cette étude. Depuis 2015 au moins, des individus fréquentent la commune de manière insistante en période de reproduction, avec des comportements qui ne laissent guère de doute quant à une éventuelle reproduction. Des poursuites stridentes autour de mêmes bâtiments, en l'occurrence des petits immeubles de village de 3-4 étages, sont régulièrement observées durant tout l'été, avec un effectif inférieur à 5 couples (N. FOURNIER *comm. pers.*). La nidification est donc fortement envisageable, à confirmer dès 2016 !

Saint-Didier-au-Mont-d'Or : 0-2 couples

Même si l'espèce a peut-être niché de manière certaine en 2012 (pour mémoire, un individu observé pénétrant entre des dalles de béton à l'arrière de la flèche d'une grue de chantier), la reproduction n'est peut-être qu'anecdotique sur la commune. Toutefois, des contacts récurrents - dont poursuites vespérales - en juillet 2012, 2013 et 2014, impliquant à chaque fois 4 individus au moins, laissent penser qu'un à deux couples pourraient aussi nicher *incognito* dans la commune (*obs. pers.*).

Fontaines-sur-Saône : 0-5 couples

L'espèce est notée tous les ans depuis 2013 (au moins) avec des comportements évoquant une vraisemblable nidification (poursuites stridentes en début et fin de journée autour des bâtiments). La colonie « se situe probablement autour de 5 couples et fréquente des immeubles d'habitation type barre, allant de 3 à 7 étages » (C. D'ADAMO *comm. pers.*). Reste maintenant à prouver la reproduction !

Anse : 0-3 couples

Deux données de 2014 au même lieu-dit (la Gonthière) laissent penser que l'espèce pourrait nicher dans la commune, qui dispose en outre de bâtiments théoriquement favorables : 9 individus le 23 avril et 6 le 14 mai (T. LAURENT *in faune-rhone*). Néanmoins, en l'absence de précision et de données en 2015, on ne sait aujourd'hui strictement rien de plus...

Francheville : 0-1 couple

Une seule donnée recueillie en période réellement favorable : 2 individus se poursuivant le 29 mai 2014 au Fort du Bruissin (T. LAURENT *in faune-rhone*). Depuis, plus rien, mais la nidification reste envisageable, eu égard notamment à la proximité de certaines colonies de l'agglomération lyonnaise et au profil architectural des lieux. En bref, un effort de prospection s'impose.

Craponne : 0-3 couples

Là encore, les lacunes sont criantes. Car malgré deux données à des dates favorables dans le centre du bourg en 2012 (5 individus le 1^{er} juin, F. DUBOIS *in* faune-rhone) et 2014 (environ 5 individus le 22 mai, L. & P. DUBOIS *in* faune-rhone), la reproduction de l'espèce n'est pas (encore ?) démontrée.

Saint-Martin-en-Haut : 0-2 couples

Des contacts ont été récemment obtenus en période favorable dans le bourg. Le 28 mai 2014, « trois individus sont observés se pourchassant en criant, dans la soirée. Puis, plus que deux tournent autour d'un bâtiment (le premier poussant de petits cris, l'autre suivant ses mouvements). Observés à 20h45, et à 21h » (V. RIVOIRE *in* faune-rhone). Un seul individu est noté le 19 juin 2015 (V. RIVOIRE *in* faune-rhone). Là encore, une prospection plus régulière s'impose, d'autant que la date et le comportement de l'observation de 2014 sont favorables.

Sainte-Paule : 0-2 couples

Une seule donnée, mais intéressante, de 4 individus, obtenue le 3 juin 2011 au lieu-dit le-Châtoux (X. BIROT-COLOMB *in* faune-rhone). « Il s'agissait clairement de parades (poursuites avec cris typiques) impliquant 4 individus durant plusieurs minutes, en revanche cela n'avait pas lieu entre des bâtiments, mais en plein ciel au-dessus du village. Vu les vieux bâtiments en pierres dorées du site, je pense qu'une nidification est probable, mais je n'ai pas pris le temps de chercher. C'est la seule fois que j'ai constaté un tel comportement en Beaujolais » (X. BIROT-COLOMB *comm. pers.*).

Cours-la-Ville : 0-2 couples

Même si la date est un peu tardive, une observation intéressante a été effectuée en 2015 dans le centre du bourg de Cours-La Ville et mérite d'être rapportée. « Cris inhabituels dans les airs, ce 5 août 2015 : 5 Martinets à ventre blanc se poursuivent » (G. HYTTE *comm. pers.*), précise l'observateur, qui ajoute « se rendre rarement sur les lieux ».

Saint-Symphorien-sur-Coise : 0-3 couples

Deux observations en période favorable en 2015 : minimum un individu le 13 juin et 5 ou 6 « se pourchassant au ras des toits » le 10 juillet (A. ULMER *in* faune-rhone). Au regard du comportement et des dates, il y a donc une réelle présomption de nidification.



Photo n°5 : Martinet à ventre blanc, V. PALOMARES, Andance, avril 2015

Bilan : évaluation du nombre de couples nicheurs

Colonies	Nombre de couples
Lyon 9	40-45
Lyon 5	25-35
Lyon 4	25-35
Caluire-et-Cuire	10-15
Rillieux-la-Pape	25-35
Oullins	5-10
Sainte-Foy-lès-Lyon	5-10
Tassin-la-Demi-Lune	10-15
Ecully	3-5
Villefranche-sur-Saône	25-40
Belleville	15
L'Arbresle	5-10
Tarare	2-5
Vaugneray	4-5
Givors	1-2
Condrieu	1-2
Sainte-Colombe	6
Total (nidif. certaine)	207-290



Colonies	Nombre de couples
Lyon 1	0-2
La-Tour-de-Salvagny	0-4
St-Didier-au-Mont d'Or	0-2
Fontaines-sur-Saône	0-5
Anse	0-3
Francheville	0-1
Craponne	0-3
Saint-Martin-en-Haut	0-2
Sainte-Paule	0-2
Cours-la-Ville	0-2
St-Symphorien-sur-Coise	0-3
Total (nidif. probable)	0-29
Total des 2 tableaux	207-319

Tableau n°2 : colonies avec nidification probable et total des deux tableaux

Tableau n°1 : colonies avec nidification certaine

En bleu, les communes situées dans le département du Rhône, en noir, celles de Lyon Métropole.

5. Evolution des effectifs nicheurs

On ne se livrera pas à une longue analyse tant les données sont fragmentaires et irrégulières dans le temps, à l'exception de quelques colonies bien suivies (annuellement ou presque). Néanmoins, les éléments recueillis permettent de retracer au moins schématiquement les évolutions contemporaines majeures. Le Martinet à ventre blanc s'installe à Lyon au début des années 90, et connaît dans les années qui suivent (1992-2000) une forte progression qui l'amène à coloniser notamment les 4^e et 5^e arrondissements, tout en se développant dans le 9^e, son berceau originel. Parallèlement à cette expansion lyonnaise, l'espèce s'installe en 1998 dans le val de Saône, à Villefranche et Belleville. Au début des années 2000 (2000-2005), l'expansion se confirme, en particulier dans l'agglomération lyonnaise, avec l'apparition de nouvelles colonies (Sainte-Foy-lès-Lyon, Oullins, Tassin-la-Demi-Lune). La fin des années 2000 (2005-2010) marque un nouveau cycle d'expansion avec l'apparition de l'espèce hors des bastions traditionnels (Vaugneray, Tarare, L'Arbresle) tandis que la population du val de Saône voit de son côté ses colonies se renforcer. Enfin, la période 2010-2015 confirme cette expansion avec une apparition en périphérie des noyaux principaux, saturés (?), et des implantations ou vellétés d'implantation dans le sud du département (Givors, Condrieu, Sainte-Colombe) ou ailleurs (Saint-Martin-en-Haut, Cours-la-Ville, Sainte-Paule, Saint-Symphorien-sur-Coise, Anse).

6. Milieux occupés

A l'instar de son cousin le Martinet noir, le Martinet à ventre blanc semble rechigner à nicher en-dessous d'une certaine hauteur. Mais plus encore que le Martinet noir dont « des sites de nidification sont situés à seulement 3 mètres de hauteur au-dessus des portes de la rue dans laquelle ils paradent, à Cogny » (X. BIROT-COLOMB comm. pers.), le "MVB" ne s'abaisse jamais en-dessous de 6 mètres. Les cas de nidification les plus bas répertoriés semblent se situer dans les communes où peu de bâtiments dépassent cette hauteur minimale requise (exemple : Vaugneray), l'espèce nichant plus typiquement à des hauteurs comprises entre 7 et 30 mètres, parfois plus.

Deux types de bâtiments sont principalement utilisés par les Martinets à ventre blanc. D'une part, les grandes barres d'immeubles typiques des années 60-70 (Rillieux-la-Pape, Villefranche-sur-Saône, Belleville...), qui abritent les colonies les plus importantes et les plus concentrées. D'autre part, le bâti ancien, qui est régulièrement occupé. Les colonies ont alors tendance à être plus petites (très fréquemment entre 2 et 5 couples) et plus dispersées. De manière anecdotique, on notera que l'espèce a peut-être niché entre des dalles de béton à l'arrière de la flèche d'une grue de chantier, en 2012, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (*obs. pers.*).

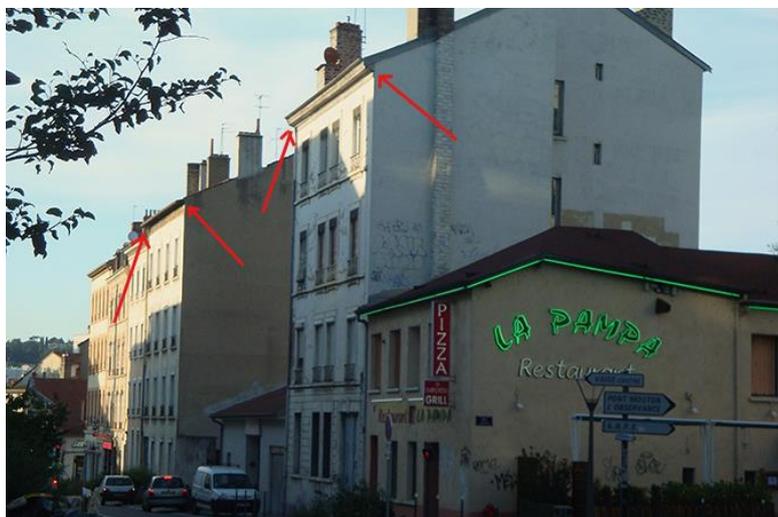


Photo n°6 : emplacements de nids, S. CHANEL, Lyon, juin 2011. Des immeubles vétustes à proximité de la place Valmy (Lyon 9^e) étaient occupés par le Martinet noir et le Martinet à ventre blanc. Depuis, les immeubles ont été rénovés et les martinets ont disparu...



Photo n°7 : Site de nidification typique aux abords de la place Valmy, S. CHANEL, Lyon, juin 2014.



Photo n°8 : Site de nidification typique rue Joliot-Curie à Lyon 5^e, E. RIBATTO, Lyon, juin 2014.

7. Ecologie : morceaux choisis

Plutôt que de se lancer dans une nouvelle énumération de chiffres et de dates, je donne la parole à André LAMY, qui suit de très près les colonies de Villefranche et qui dispose, de ce fait, de données reflétant bien le cycle annuel d'une colonie : « Concernant les périodes de fréquentation des colonies, les premiers oiseaux sont notés courant mars (25 mars 2003 à la colonie P. Bert) et les dernières observations sont notées dans la dernière décade d'octobre, avec un départ extrêmement tardif en 2002, le dernier oiseau étant vu le 14 novembre à P. Bert ». « Depuis j'ai principalement suivi la colonie de l'esplanade Paul Bert, avec pour faits marquants :

- 2011 : deux premiers oiseaux pénétrant derrière la cheminée le 10 mars.
- 16 octobre : 72 oiseaux comptabilisés entrant derrière la cheminée entre 19h et 19h17.
- dernier oiseau noté le 5 novembre.
- 2012 : première mention de 2 oiseaux le 13 mars dans le ciel de Villefranche.
- 27 mars : 1^è mention à Paul Bert : 25 oiseaux tournoyant et 2 oiseaux pénétrant derrière la cheminée.
- 13 septembre : 192 oiseaux regagnant la colonie entre 19h09 et 20h21.
- 25 septembre : 133 oiseaux regagnant la colonie entre 18h18 et 19h38.
- 12 octobre, un minimum de 52 oiseaux quittant la colonie entre 9h58 et 10h05.
- 16 octobre, un minimum de 58 oiseaux quittant la colonie entre 9h44 et 9h50.
- 6 novembre, dernière observation d'un oiseau quittant la colonie à 9h00 ».

Pour schématiser ce cycle, qui s'applique globalement aux autres colonies du département, les premiers individus arrivent classiquement vers la mi-mars et les derniers partent en moyenne fin octobre. Les mois de mai, juin et juillet sont les plus favorables pour repérer et/ou recenser les colonies, en particulier en début et fin de journée, quand les oiseaux se livrent à de bruyantes poursuites aériennes aux abords des sites de nidification. Il semble également qu'en septembre-octobre, les colonies du département hébergent régulièrement des migrateurs en halte pour une nuit ou deux, qui font alors sensiblement « gonfler » les effectifs. Mais en l'absence de preuve formelle, cela reste pour l'heure une hypothèse.

Concernant la reproduction elle-même, les premiers jeunes sont régulièrement notés dès la fin du mois de juin ou le début de juillet, les nourrissages se poursuivant souvent jusqu'à fin août-début septembre. « Je suis quasiment certain que certains couples ont deux nichées », avance ainsi Guillaume BRUNEAU à propos des colonies de la Croix-Rousse. Pour l'heure, on ne dispose d'aucune preuve concrète allant dans ce sens sachant que cette impression peut aussi être liée aux aléas de la reproduction, qui amènent certainement l'espèce à effectuer des couvées de remplacement.

Dernier aspect original, les trilles nocturnes. Déjà notés par Alexandre RENAUDIER au début des années 90, à une époque où ce comportement est alors peu décrit (RENAUDIER 1996), ceux-ci ont été notés régulièrement dans plusieurs communes (Lyon, Caluire-et-Cuire, Tassin-la-Demi-Lune...), confirmant que ce type de cri n'est pas si occasionnel qu'il n'y paraît.

8. De la nidification en milieu urbain

D'après le *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*, « les cas de reproduction en bâtiment se multiplient à partir de la fin des années 70 : plusieurs villages de l'Ardèche cristalline avant 1978 ; cathédrale de Mende, Lozère, en 1978 ; Lamastre, Ardèche, en 1979 ; La-Séauve-sur-Semène, Haute-Loire, en 1981 ; Saint-Etienne (50 couples en 2004) et Saint-Chamond, Loire, en 1989 ; à Lyon (présent dans de nombreux quartiers en 2006) et Mulhouse en 1991 ; en Côte d'Or en 1992 ; à Hirsingue, Haut-Rhin, en 1999 ; Firminy, Loire, Saint-Maximin, Var, et Guebwiller, Haut-Rhin, en 2003 ; Perpignan, Pyrénées-Orientales, en 2005. Ailleurs, des bâtiments sont fréquentés sans preuve de reproduction : Nièvre en 2000, Deux-Sèvres en 2001, Sainte-Foy-lès-Lyon en 2004, centrale hydro-électrique de Bollène, Vaucluse, en 2007. Ces nouvelles installations sur des bâtiments, souvent en pleine ville, ouvrent peut-être un avenir prometteur pour le Martinet à ventre blanc ».

Les cas de nidification dans le Rhône s'inscrivent donc dans une logique globale de progression via l'occupation de sites en milieu exclusivement urbain.

9. Menaces

Si l'Homme offre, avec ses constructions, un grand nombre de possibilités de sites de nidification à l'espèce, il représente également une menace du fait de ses actions. « L'installation des nichoirs ou des contacts avec les architectes lors de la conception ou de la réfection de nouveaux bâtiments favorisent la nidification de l'espèce », précise ainsi Gilbert COCHET en guise de conclusion dans la monographie consacrée à l'espèce dans l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Rhône-Alpes (LPO Coordination Rhône-Alpes, COCHET 2008).

Deux menaces sont donc clairement identifiées. D'une part, en supprimant les bâtiments anciens au profit de constructions neuves dépourvues d'intérêt pour l'espèce, l'Homme supprime des sites de nidification potentiels. D'autre part, en entretenant les bâtiments occupés par l'espèce, il met directement en péril l'avenir de la colonie, comme le prouvent les deux exemples ci-dessous. Deux cas diamétralement opposés !...

Villefranche-sur-Saône : cité Belleruche



Photos n°9 & 10 : nichoirs installés par la LPO Rhône, T. GAULTIER, Villefranche-sur-Saône, décembre 2012

Ce cas symbolise la possibilité de concilier la biodiversité et le bâti. Grâce à la vigilance d'un ornithologue suivant régulièrement l'espèce, la disparition pure et simple de la colonie a pu être évitée, de justesse ! Le bailleur social a en effet accepté de financer la pose d'une vingtaine de nichoirs fin 2012, alors qu'une réfection de façade menaçait de boucher l'ensemble des accès aux nids (photos 9 & 10). La suite, c'est Véronique PARIOT, responsable "patrimoine" chez Habitat BVS, qui la raconte, et c'est savoureux : « Il y a 20 nichoirs doubles à Belleruche, soit 40 nids possibles. Ils ont été installés en 2012. L'opération a été décidée par HBVS, suite à la menace de la LPO de déposer plainte pour destruction de nid, et financée par HBVS. L'opération s'est faite parce qu'une rénovation de façade était en cours et que la rénovation supprimait l'accès aux nids. Auparavant, les locataires se plaignaient de la présence des oiseaux et, ne sachant pas qu'ils étaient protégés, nous cherchions plutôt à les faire fuir. Les locataires du dernier niveau étaient absolument contre la pose des nichoirs. Les locataires des autres niveaux et des immeubles environnants ont vu cela d'un meilleur œil ».

L'opération est une réussite, et l'espèce occupe actuellement l'ensemble ou presque des nichoirs mis à disposition.

Lyon : Gorge-de-Loup

Autrefois florissante (RENAUDIER 1996), la population de Gorge-de-Loup, dans le 9^e arrondissement de Lyon, a brutalement disparu après les travaux de réfection entrepris à l'été 2012 sur l'immense immeuble qui accueillait la majorité des couples nicheurs (photos 11 & 12). Ce sont près de 30 couples qui y nichaient annuellement. En un an, le site a été déserté, ce qui a entraîné une large redistribution de l'espèce dans les quartiers (Vaise, Valmy...) et communes (Ecully, Tassin-la-Demi-Lune...) avoisinants. Ce cas - dramatique - amène à rappeler combien les colonies situées sur les grands immeubles collectifs sont vulnérables, l'immense majorité des gens, du locataire au bailleur, ignorant que l'espèce est protégée et que sa destruction, ainsi que celle de ses sites de nidification, sont répréhensibles. Des locataires semblent même se plaindre des désagréments (fientes, cris) liés à la présence de l'espèce, d'où la nécessité de développer des opérations de surveillance et de sensibilisation. A ce titre, on ne peut que regretter l'abandon par l'ex-Grand Lyon (devenue Lyon Métropole) du plan de sauvegarde des martinets et hirondelles, faute de financement.



Photos n°11 & 12 : site de Gorge-de-Loup, S. CHANEL, Lyon, juillet 2012. A droite, une photo prise au cours de l'été 2012. Les échafaudages mis en place pour la rénovation de façade sont déjà visibles...

10. Conclusion

Vingt-cinq ans après son installation dans le département, le Martinet à ventre blanc affiche des effectifs compris entre 250 et 300 couples environ. Cette forte progression, tant géographique que numérique, cache toutefois des situations contrastées. Certaines colonies fluctuent, avec parfois même une tendance à la baisse, tandis que d'autres se développent et que quelques-unes disparaissent.

Beaucoup de choses restent à prouver, en particulier dans les communes où l'espèce est considérée comme nicheuse probable. Outre ces dernières, qui constituent un axe de recherche prioritaire, d'autres communes, présentant des indices "possibles", mériteraient d'être prospectées aux heures les plus favorables (matin et fin de journée) afin de tenter de repérer d'éventuelles colonies. « La nidification de quelques couples, ici et là, dans les hauteurs du sud Beaujolais (au climat chaud et sec, contrairement au nord Beaujolais plus froid) n'est pas exclue », précise ainsi Xavier BIROT-COLOMB (*comm. pers.*).

Au-delà de ces soupçons localisés, la nidification de l'espèce peut se produire un peu partout, à condition que des sites de nidification convenables existent (comprendre « à une certaine hauteur »). Ce spectaculaire martinet n'a donc pas fini de nous surprendre !...

Sorlin CHANEL
LPO Rhône

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis la réalisation de cet article. A commencer par les observateurs qui transmettent leurs données sur faune-rhone, permettant de suivre presque en temps réel le statut de l'espèce. Merci également à tous les observateurs qui ont accepté de répondre à cette enquête, apportant souvent des détails très importants, voire méconnus. Merci donc pour leurs informations à Jean-Michel BELIARD (Rillieux-la-Pape), Nathalie FOURNIER (la-Tour-de-Salvagny), Florian ESCOT (Longes), Xavier BIROT-COLOMB (Saint-Symphorien-sur-Coise, Sainte-Paule), Yves-Marie GARDETTE (Le Perréon), Gilles CORSAND (Theizé), Guillaume BRUNEAU (Lyon 4^e), Frédéric DOMENJOUR (Chazay-d'Azergues), Martine MATHIAN (Chazay-d'Azergues), Christophe D'ADAMO (Fontaines-sur-Saône), Thierry et Cyrille GAULTIER (Sainte-Colombe), Bertrand DI NATALE (Bessenay, Montrottier), Lydie DUBOIS (Messimy), Paul ADLAM (Givors), André ULMER (Saint-Symphorien-sur-Coise), Éric BROUTIN (Villefranche-sur-Saône), André LAMY (Villefranche-sur-Saône), Brigitte RUFFIN (Caluire-et-Cuire), Georges DAVID (Sainte-Foy-lès-Lyon), Manuelle BERETZ (Tarare, L'Arbresle), Romain CHAZAL (Vaugneray), Edouard RIBATTO (Lyon 5^e, Tarare, L'Arbresle, Vaugneray), Gérard HYTTE (Cours-la-Ville). Merci également à la régie Habitat BVS et à Véronique PARRIOT pour les éléments transmis concernant la colonie Belleroche de Villefranche-sur-Saône. Merci à Vincent PALOMARES pour les photos 5 et 13. Merci à Jonathan JACK pour la traduction en anglais du résumé.

Merci à la LPO Rhône pour l'export et l'autorisation d'utilisation des données du site www.faune-rhone.org.

Merci aux relecteurs, mais aussi au rédacteur-en-chef de l'Effraie pour sa confiance, ainsi qu'à toutes celles ou ceux que j'aurais pu oublier.

Bibliographie

- **BALLUET P. (1993)**. La progression du Martinet à ventre blanc *Apus melba* sur la bordure nord-orientale du Massif-Central (France). *Nos Oiseaux* 42 : 171-180.
- **CORA (2003)**. *Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*, CORA, Lyon.
- **DI NATALE B. (1996)**. La nidification du Martinet à ventre blanc à l'Arbresle. *L'Effraie* n°12 : 35, CORA-Rhône, Lyon.
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P. (2008)**. *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages.
- **LPO Coordination Rhône-Alpes - rédaction COCHET G. (2008)**. Le Martinet à ventre blanc. Extrait de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes (CORA Faune Sauvage 2003) sur le site : <http://rhone-alpes.lpo.fr/actions/atlas-et-publications/trombinoscope-animalier/oiseaux/article/martinet-a-ventre-blanc>
- **LPO Rhône (2006-15)**. Base de données *visionature* - sur www.faune-rhone.org. LPO Rhône, Lyon.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L. & ZETTERSTRÖM D. (2010)**. *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne : 448 pages.
- **RENAUDIER A. in BELIARD J.M., DUBOIS P. & BARC B (1995)**. Martinet à ventre blanc. Chronique ornithologique départementale de la migration postnuptiale 1990 à la nidification 1991. *L'Effraie* n°11 : 52, CORA-Rhône, Lyon.
- **RENAUDIER A. in BELIARD J.M., DUBOIS P., BARC B. & GRANDJEAN N. (1996)**. Martinet à ventre blanc. Chronique ornithologique départementale de la migration postnuptiale 1991 à la nidification 1993. *L'Effraie* n°12 : 56, CORA-Rhône, Lyon.
- **RENAUDIER A. (1996)**. Cris nocturnes de Martinet à ventre blanc *Apus melba*. *Le Bièvre* 14 : 82.
- **RENAUDIER A. in BELIARD J.M., DUBOIS P., BARC B. & GRANDJEAN N. (1997-98)**. Martinet à ventre blanc. Chronique ornithologique départementale de la migration postnuptiale 1993 à la nidification 1994. *L'Effraie* n°13 : 60, CORA-Rhône, Lyon.
- **ROLLAND-COMMARMOT V. (2004)**. Sur la nidification urbaine du Martinet à ventre blanc *Tachymarptis melba* en France. *Ornithos* 11-5 : 257-259.
- **TISSIER D. (2013)**. Les nicheurs rares du département du Rhône. *L'Effraie* n°34 : 7-24, LPO Rhône, Lyon.

Voir aussi :

<https://www.lpo.fr/communiqu/cet-ete-volez-au-secours-des-hirondelles-et-des-martinet-aux-cotes-de-la-lpo>

Résumé : La nidification du Martinet à ventre blanc dans le Rhône

Le Martinet à ventre blanc *Apus melba* s'installe depuis la fin des années 1970 dans les immeubles des villes françaises. La première reproduction connue à Lyon a été rapportée en 1991. Depuis cette date, aucune publication n'avait été faite pour évaluer les effectifs nicheurs. Cet article rend compte d'une enquête qui permet en 2015 d'estimer la population entre 250 et 300 couples nicheurs et de préciser son statut en tant que reproducteur dans le département du Rhône et Lyon Métropole : répartition, effectifs, milieux occupés, écologie, évolution des populations et menaces éventuelles. Les oiseaux utilisent pour nicher des grandes barres d'immeubles et des bâtiments anciens, dans deux grandes colonies des agglomérations de Lyon Métropole et de Villefranche-sur-Saône et dans de nombreuses petites colonies qui ont été recensées dans Lyon Métropole, mais aussi dans d'autres communes plus éloignées de l'agglomération. Localement, à Villefranche, le risque de perte d'une colonie lors de la rénovation d'un immeuble a pu, au moins une fois, être compensé par la pose de nichoirs. La prospection devra être poursuivie pour améliorer la connaissance de la répartition de l'espèce qui reste très menacée par la rénovation des façades anciennes.

Summary: The breeding status of Alpine swift in the Rhône department

Since the end of 1970s, the Alpine swift *Apus melba* has been breeding in the buildings of French cities. The first reproduction known in Lyon was reported in 1991. Since this date, no publication had been made to estimate the breeding population. This article reports a survey which leads to an estimation between 250 and 300 pairs in 2015 and to specify its status as breeder in the Rhône department and Lyon Metropole: distribution, numbers, habitats occupied, ecology, evolution of the population and possible threats. To nest, birds use long high-rise buildings and older buildings, in two large colonies of the conurbations of Lyon Metropole and Villefranche-sur-Saône and in numerous small colonies which have been found in Lyon Metropole, but also in other municipalities more distant from the conurbation. Locally, in Villefranche, the risk of the loss of a colony during the renovation of a building was able, at least once, to be compensated with the installation of nestboxes. The prospecting must be pursued to improve our knowledge of the distribution of the species which remains very threatened by the renovation of old facades.



Photo n°13 : Martinet à ventre blanc, V. PALOMARES, Saint-Rambert-d'Albon, juin 2011

NDLR : en 2013, nous écrivions dans *L'Effraie* n°34 à propos du Martinet à ventre blanc, présenté dans la liste des oiseaux nicheurs rares du Rhône : « la reproduction n'a pas fait (encore) l'objet de publication récente alors que la progression de l'espèce, tant au niveau des effectifs que des colonies et de leur répartition, est notoire. L'estimation reste donc difficile » (TISSIER 2013). Nous avons donné très approximativement, et très prudemment, une fourchette de 80 à 160 couples pour l'effectif nicheur. Un grand merci donc à Sorlin CHANEL qui, malgré le peu de disponibilité que lui laissent ses activités professionnelles, a pris le temps et la peine de réaliser cette remarquable enquête, à la fois sur le terrain et dans les archives et les bases de données, pour améliorer nos connaissances du statut de cette espèce qui s'observe assez facilement, mais dont les preuves de reproduction restent difficiles à établir avec précision. L'estimation corrigée et fiable de la population de Martinet à ventre blanc s'établit donc entre 250 et 300 couples nicheurs pour Lyon Métropole et le département du Rhône. Ces chiffres pourront faire référence dans les prochaines années pour évaluer l'évolution de cette population présente dans le Rhône depuis seulement 1991, année où elle avait été découverte à Lyon par notre très regretté ami Alexandre RENAUDIER, disparu en 2013, qui aurait certainement lu avec plaisir et passion le texte présenté ici.

Quelques données remarquables de la migration prénuptiale 2015



Voici quelques-unes des observations les plus remarquables rapportées sur notre site faune-rhone.org depuis la parution de notre dernier numéro (rédaction : D. TISSIER).

Une **Spatule blanche*** *Platalea leucorodia* très précoce avait été signalée à la gravière de Joux dès le 7 mars (G. CORSAND et al.). Une autre passe en vol au-dessus de Miribel-Jonage le 6 mai (J.M. NICOLAS, J.C. DARBON - photo en titre).

Une **Mouette mélanocéphale** *Larus melanocephalus* est observée au Grand Large le 9 mars (S. CHANEL). Deux oiseaux passent au Lac des Pêcheurs le 8 avril (V. DOURLENS, J.M. NICOLAS), puis 2 y sont notés le 23 avril (F. PEPIN) et un groupe de 18 le 7 mai (G. BROUARD). Une autre est notée le 3 mai à la gravière de Joux (G. CORSAND).

Un groupe de 12 **Goélands bruns** *Larus fuscus* est noté au passage à Tassin le 6 mars (S. CHANEL), première donnée d'une belle série en mars : 7 à la gravière de Joux (G. CORSAND), 7 puis 9 au-dessus de Lentilly (T. VELLARD), 7 au-dessus de Lyon (G. BROUARD) le 15. Un autre est noté à Corbas le 16 (Y. DUBOIS). 7 passent sur Lyon le 22 (G. BROUARD) et 1 à la Droite le 29 (M. CALLEJON). 3 individus passent encore à Corbas le 1^{er} avril (Y. DUBOIS). 3 sont signalés à Anse le 3 avril (V. PALOMARES), 2 à Arnas le 4 (F. DOMENJOURD, X. BIROT-COLOMB), 1 le 5 (G. CORSAND) et encore 2 le 17 mai (T. VELLARD).

Le Grand Large reste le meilleur site pour voir le **Grèbe à cou noir** *Podiceps nigricollis* : 2 oiseaux y sont notés le 7 mars et 1 le 28 (J.M. BELIARD). 8 sont signalés à la gravière de Joux le 17 mars (G. CORSAND) et un autre le 4 avril (F. DOMENJOURD). Un individu est noté le 21 mars à Anse (F. DOMENJOURD).

Plus aucun **Garrot à œil d'or*** *Bucephala clangula* après le 25 février alors que l'an dernier un oiseau avait traîné jusqu'en mai.

Il y a 9 données de **Tadornes de Belon** *Tadorna tadorna* à la gravière de Joux, du 1^{er} mars au 12 mai, avec de 2 à 5 oiseaux. Un groupe de 15 est noté le 1^{er} mai (G. CORSAND, F. DOMENJOURD, X. BIROT-COLOMB, F. LE GOUIS, H. POTTIAU). Un seul oiseau à Anse le 5 mars (J.P. RULLEAU, P. MASSET) et 2 à Miribel-Jonage le 17 mars (M. CALLEJON).



Grue cendrée, Arnas, 6 avril 2015, G. CORSAND

Premiers retours de **Grues cendrées** *Grus grus* avec un groupe à Saint-Maurice-sur-Dargoire (P. DESCOLLONGE) le 23 février et un autre à Dommartin le 24 (N. FOURNIER). A noter un passage d'une centaine d'oiseaux au Grand Large le 3 mars (F. PEPIN), 200 à Lyon le même jour (A. MENAGER). 48 oiseaux sont comptés à Saint-Clément-sur-Valsonne le 6 (E. RIBATTO), 80 à Ampuis le 7, commune où 45 individus sont encore notés le 12 (G. GRENOUILLET). 29 Grues passent au-dessus de Vaise le 12 mars (V. DOURLENS) et 40 aux Allivoz le 3 avril (O. FERRER). Un oiseau est posé à la gravière de Joux le 6 avril (G. CORSAND). Une dizaine est observée en vol migratoire le 11 avril à Chaponnay (R. CHAZAL). Enfin un individu blessé reste la journée du 8 mai au Lac des Pêcheurs (G. BROUARD, S. CHANEL, A. AUCHERE).



Grue cendrée, Miribel-Jonage, 8 mai 2015, S. CHANEL

Le premier **Balbuzard pêcheur** *Pandion haliaetus* est noté dès le 8 mars au Grand Large (F. PEPIN) et le même jour à Theizé (P. MASSET, M. MATHIAN). Il y a 38 citations pour 41 oiseaux du 8 mars au 19 avril, à Miribel-Jonage, Arnas, Lyon et agglomération, coteaux et monts du lyonnais, plateau mornantais, St-Pierre-de-Chandieu et Sérézin-du-Rhône (L. FELIX, G. CORSAND, Y. DUBOIS, G. BROUARD, M. BRUNEL, F. PASSERI, V. DOURLENS, M. & F. POUMARAT, T. VELLARD, J.M. BELIARD, M. CALLEJON, F. LE GOUIS, B. TRICOIRE, P. ADLAM, H. LISAMBERT, G. BRUNEAU, J.M. NICOLAS, T. MORVAN *et al.*).



Balbuzard pêcheur, Miribel-Jonage, 6 avril, J.M. NICOLAS



Balbuzard pêcheur, Arnas, 5 avril, G. CORSAND

Après la première citation de **Busard des roseaux** *Circus aeruginosus* le 28 février au Grand Large (S. CHANEL), les premiers du mois de mars sont notés le 8 à Miribel-Jonage (D. & G. TISSIER, O. ROLLET) et à Riverie le même jour (F. ESCOT). Il y a ensuite 57 données pour 64 oiseaux jusqu'au 28 mai, principalement à Miribel-Jonage et le Grand Est lyonnais (L. FELIX, F. DUBOIS, G. BROUARD, F. PASSERI, V. DOURLENS, J.M. BELIARD, M. CALLEJON, P. ADLAM, J.M. NICOLAS, S. CHANEL, F. PEPIN, A. ROUX, B. DI NATALE, V. BOURGOGNE, O. ROLLET, D. TISSIER, C. D'ADAMO, T. GAULTIER, F. DOMENJOUR, H. POTTIAU, A. AUCHERE, P. DESCOLLONGE *et al.*).



Busard des roseaux, Genas, 18 mai 2015, S. CHANEL

Le premier **Circaète Jean-le-Blanc** *Circaetus gallicus* est observé à Brullioles le 7 mars (T. VELLARD). Il est ensuite difficile de distinguer les migrateurs de passage des nicheurs locaux ou des nicheurs des départements voisins, ceux-ci couvrant un vaste territoire dès leur retour.



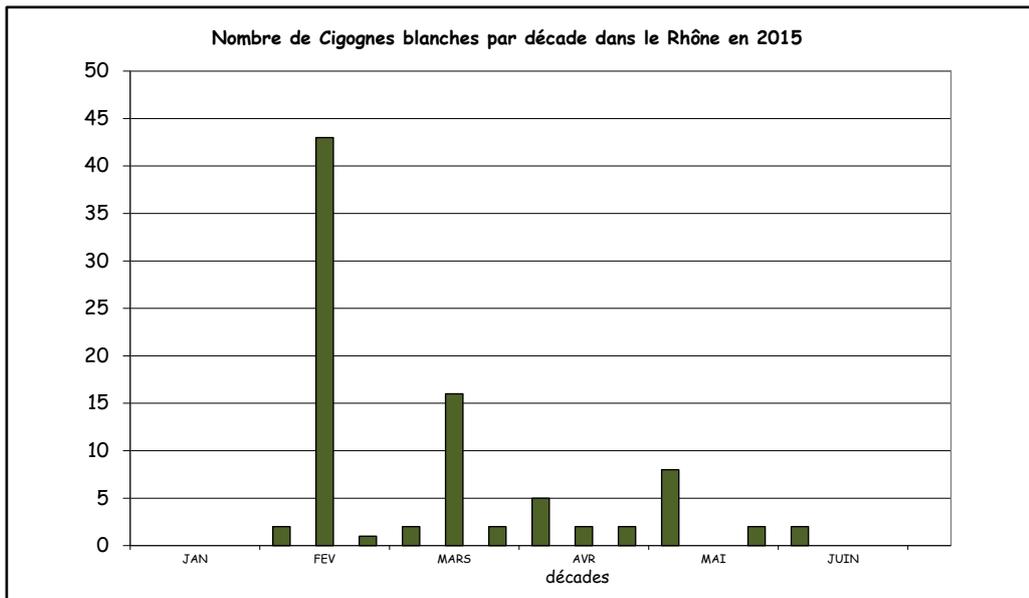
Circaète Jean-le-Blanc, Cenves, 18 mai 2015, G. CORSAND

Un **Hibou des marais*** *Asio flammeus* est observé en pleine agglomération, dans une friche de la ZI Dauphine à Saint-Priest lors de la prospection "Oedicnème" le 31 mars (P. ADLAM, V. BOURGOGNE, O. ROLLET, D. TISSIER).

Plusieurs contacts avec la **Chouette de Tengmalm** *Aegolius funereus* sont rapportés de soirées de prospection, tous dans les monts du haut Beaujolais : 3 début mars (A. ROUX, J.M. BELIARD) et 2 début avril (A. ROUX, S. CHANEL). Le statut de l'espèce est encore à préciser dans le département !

La première **Cigogne noire** *Ciconia nigra* est signalée le 6 mars à Charbonnières (B. DI NATALE). Une autre passe à Theizé le 8 mars (M. MATHIAN, P. MASSET) et une à Bully le 16 mars (A. ROUX, A. SALESSE). 2 passent le 18 mars à La-Chapelle-sur-Coise (N. BOUVET) et à Brullioles (T. VELLARD). Un oiseau est noté à Aveize le 23 mars (J. VERICEL). Un autre passe le 29 mars à Saint-Vincent-de-Reins (M. LE LOUVER). Un adulte est observé à Charentay le 22 avril (S. VIGANT). Un oiseau très tardif est noté le 15 juin à Joux (I. STEVENSON). Enfin, un immature est signalé à Chénelette le 20 juin (X. BIROT-COLOMB).

Pour la **Cigogne blanche** *Ciconia ciconia*, il n'y a curieusement que 31 citations pour 87 oiseaux (dont 46 en février), ce qui ne donne qu'une image peu significative du passage sur le graphe ci-dessous !



Cigogne blanche, Miribel-Jonage, 12 février 2015, P.L. LEBONDIDIER

Premier **Grand Gravelot** *Charadrius hiaticula* signalé le 12 mars à la gravière de Joux (G. CORSAND). Puis, dans cette gravière très prospectée, 2 sont présents le 21 mars (F. DOMENJOUD), 1 le 22 (G. CORSAND) et 8+4 le 17 mai (T. VELLARD, G. CORSAND). 4 oiseaux sont notés à la gravière de Bourdelan d'Anse le 17 mai (C. NAESSENS). A Miribel-Jonage, seulement deux données tardives : 2 individus le 29 mai (O. FERRER) et 1 le 9 juin (J.M. NICOLAS).

Arrivée du premier **Petit Gravelot** *Charadrius dubius* le 13 mars au Lac des Pêcheurs (J.M. BELIARD) et le 14 à la gravière de Joux (F. DOMENJOUD).

Une seule citation de **Bécasseau minute** *Calidris minuta* est obtenue pour cette espèce, avec un oiseau accompagné de deux **Combattants variés** *Philomachus pugnax* le 17 mars à Arnas (F. LE GOUIS).

Le **Combattant varié** est l'objet de 28 citations pour 46 oiseaux, du 17 mars au 25 mai, presque toutes à la gravière de Joux, sauf une à Anse et 7 à Miribel-Jonage (F. LE GOUIS, G. CORSAND, G. BROUARD, F. PASSERI, V. DOURLENS, T. VELLARD, J.M. BELIARD, P. ADLAM, J.M. NICOLAS, F. DOMENJOUD, X. BIROT-COLOMB, P. FRITSCH, F. PEPIN, L. MORAL, D. TISSIER, H. POTTIAU, A. AUCHERE, S. CHANEL).

Premiers **Bécasseaux variables** *Calidris alpina* le 18 mars dans une carrière de Saint-Laurent-de-Mure (C. FREY). Il y a 10 citations de l'espèce pour 13 oiseaux jusqu'au 26 mai (P. DUCHENE, J. BADIE, G. CORSAND, F. PASSERI, J.M. NICOLAS, F. DOMENJOU, M. CALLEJON).



Grand Gravelot et Bécasseaux variables, Arnas, 22 mars 2015, G. CORSAND



Bécasseaux variables, Arnas, 22 mars 2015, G. CORSAND

Un **Bécasseau de Temminck*** *Calidris temminckii* (suivi CMR) est observé à la Droite le 20 avril (T. VELLARD, P. FRITSCH). Un autre (ou le même ?) est noté à la gravière de Joux le 23 (H. POTTIAU) où il est revu (mais est-ce bien le même ?...) le 26 avril (F. DOMENJOU).

Un **Bécasseau sanderling*** *Calidris alba* est signalé le 17 mai à la gravière de Joux (G. CORSAND), seule donnée pour cette année 2015.



Bécasseau sanderling et Grand Gravelot, Arnas, 17 mai 2015, G. CORSAND

Le tableau ci-dessous donne les dates extrêmes du passage prénuptial des 6 chevaliers. A noter que tous sont vus sur trois sites seulement, qui sont ceux qui sont aussi bien fréquentés par les observateurs, sauf les Chevaliers guignettes et culblancs qui sont vus dans de nombreuses autres localités comme la Feyssine, l'Est lyonnais, le Rhône aval, Feyzin ou même dans des friches industrielles de l'agglomération. Pour les quatre dernières espèces, des données de juin n'ont pas été citées dans ce tableau puisqu'elles se rapportent déjà à la migration postnuptiale très précoce (TISSIER 2013).

Espèces		citations	oiseaux	min.	max.	sites
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	6	13	22 mars	9 avril	Arnas - M.J.
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	38	108	23 mars	20 mai	Arnas - M.J. - Anse
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	19	23	27 mars	9 mai	Arnas - M.J. - Anse
Chevalier sylvain	<i>Tringa erythropus</i>	36	57	28 mars	23 mai	Arnas - M.J.
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	52	78	26 février	9 mai	Nombreux sites
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	86	119	6 mars	23 mai	Nombreux sites

Notons 2 données de Chevaliers aboyeur et culblanc en pleine agglomération, à la prison de Corbas près de laquelle une friche industrielle, sous les miradors, abrite quelques limicoles en halte migratoire et des Oedicnèmes criards et petits Gravelots nicheurs ; des oiseaux y sont observés lors de la prospection « Oedicnèmes 2015 » le 28 avril (V. BOURGOGNE, O. ROLLET, P. ADLAM, D. TISSIER).

Attention, pour accéder au site, il est recommandé de prévenir au préalable les autorités !



Chevaliers aboyeurs, un groupe de 37 oiseaux le 7 mai 2015 au Lac des Pêcheurs (G. BROUARD)



Ch. arlequin, Miribel-Jonage, 28 mars 2015, J.M. NICOLAS



Ch. gambette, Arnas, 22 avril 2015, S. CHANEL

8 **Courlis corlieux** *Numenius phaeopus* sont signalés le 5 avril (G. CORSAND, T. VELLARD, P. FRITSCH, F. PEPIN) et 1 le 20 (F. LE GOUIS), à Arnas.

Une **Echasse blanche** *Himantopus himantopus*, également très précoce, se pose au Lac des Pêcheurs le 23 mars (M. CALLEJON, F. PEPIN). Elle est revue les 24 et 27 (J.C. DARBON, J.M. BELIARD). A la gravière de Joux, un maximum de 5 oiseaux est noté du 3 au 18 avril (G. CORSAND, F. LE GOUIS, F. PEPIN, M. MATHIAN, P. MASSET, T. VELLARD, P. FRITSCH). Un oiseau est signalé au Lac des Pêcheurs le 12 avril (M. CALLEJON).

Ensuite, en mai et juin, on s'intéressera plus aux possibilités de nidification. Ainsi deux oiseaux s'accouplent le 2 mai au Lac des Pêcheurs (J.M. NICOLAS, F. PEPIN) où un maximum de 6 individus est noté le 8 mai (G. BROUARD). De 1 à 4 oiseaux sont ensuite revus dans ce secteur ou à la Forestière jusqu'à début juin (F. PASSERI, P. ADLAM, D. TISSIER, A. AUCHERE, H. POTTIAU, F. PEPIN). Dernière donnée pour la période le 27 juin (T. VELLARD). Mais il n'y a pas eu de reproduction, le secteur étant sans doute trop soumis aux dérangements par les promeneurs avec des chiens qui vagabondent en période estivale, à l'instar de ce qui s'est passé l'an dernier pour les Sternes pierregarins *Sterna hirundo* des îlots de la Droite.

A Arnas, seulement deux données en mai : 5 oiseaux le 4 (N. BOUVET) et 3 le 7 (G. CORSAND) sans indice de tentative de nidification sur ce site où un couple avait pondu 4 œufs, malheureusement détruits par l'élévation du niveau d'eau, en 2011, première nidification rhodanienne qui avait été relatée dans *'Effraie* n°31 (TISSIER, ROLLET, CORSAND 2011).



Echasses blanches, Miribel-Jonage, 2 mai 2015, J.M. NICOLAS

Un beau groupe de 24 **Avocettes élégantes*** *Recurvirostra avosetta* est observé à la gravière de Joux le 4 avril (F. LE GOUIS, G. CORSAND, F. DOMENJOU, X. BIROT-COLOMB) et 4 passent par la Forestière le 26 avril (F. PEPIN).



Avocettes élégantes, Arnas, 4 avril 2015, F. LE GOUIS

Une **Barge à queue noire** *Limosa limosa* est aux Grands Vernes du 19 au 22 avril (F. PEPIN, A. AUCHERE et al.).



Barge à queue noire, Miribel-Jonage, avril 2015, S. CHANEL

La **Grande Aigrette** *Casmerodius albus* fait l'objet de 23 données de mars à juin, pour 35 oiseaux, à Miribel-Jonage, en val de Saône bien sûr, mais aussi à Morancé, Saint-Loup, Marennes, Corbas, Chassagny et Saint-Andéol (R. LHUILLIER, C. FREY, A. SALESSE, V. GAGET, R. GIRARD et al.)

Un **Crabier chevelu** *Ardeola ralloides* reste du 21 au 23 avril à la Droite (T. VELLARD, P. FRITSCH, L. LIRON, J.M. NICOLAS, F. PEPIN). Un adulte est observé du 11 au 17 mai au même endroit (F. PASSERI, C. BOYER). Un adulte nuptial est présent, encore à la Droite, le 29 mai (F. PASSERI) et un autre est observé au Lac des Pêcheurs le 20 juin (A. AUCHERE).



Crabier chevelu, Miribel-Jonage, avril 2015, J.M. NICOLAS

Le **Butor étoilé** *Botaurus stellaris*, déjà signalé dans notre chronique hivernale au Lac des Pêcheurs ou aux Grands Vernes, est resté, semble-t-il, jusqu'au 27 mars (O. ROLLET, D. TISSIER, G. TISSIER, J.M. NICOLAS, V. DOURLENS, A. AUCHERE, J.M. BELIARD). Un oiseau observé le 27 avril est probablement un autre individu de passage (J.M. NICOLAS).

Une **Marouette ponctuée** *Porzana porzana* est notée les 20 et 22 avril à Taluyers et une autre est au Lac des Pêcheurs le 20 avril (G. BRUNEAU).

La première **Sterne pierregarin**, très attendue sur les sites de nidification, est notée le 26 mars à la gravière de Joux (F. DOMENJOUD) et le 28 au Grand Large (J.M. BELIARD).

2 **Sternes naines** *Sternula albifrons* passent à la gravière de Joux les 29 et 30 mai (G. CORSAND, T. VELLARD, P. FRITSCH). Mais on est loin de la belle série du printemps 2014 qui avait vu passer les Sternes caspienne, hansel et arctique.

Les 2 premiers **Milans noirs** *Milvus migrans* sont notés le 17 février à Montagny (C. BARBIER). Les nicheurs s'installent à Miribel-Jonage dès le 25 (J.M. BELIARD).

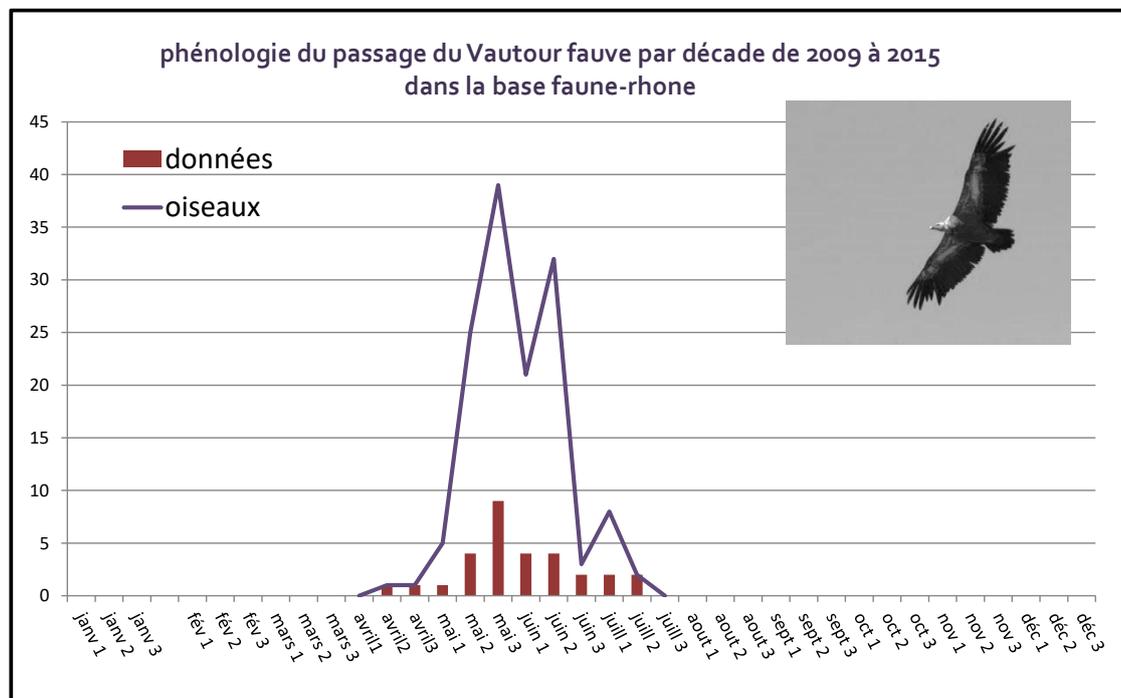


Milans noirs, Miribel-Jonage, 30 juillet 2015 et accouplement le 4 avril 2015, J.M. NICOLAS

Un **Faucon émerillon** *Falco columbarius* est signalé le 9 mars près de l'aérodrome de Bron (A. ROUX). Un oiseau est noté le 11 mars à Saint-Genis-Laval (J. JACK) et le 19 mars à Saint-Laurent-de-Mure (C. FREY). Difficile de distinguer les oiseaux de passage et ceux ou celui qui aurai(en)t séjourné tout l'hiver. En avril, on aurait plutôt affaire à des migrants : 1 le 21 et le 29 à Genas (V. BOURGOGNE) et 1 le 22 à Meyzieu (C. D'ADAMO).

Gros passage de **Faucon kobez*** *Falco vespertinus* (suivi CMR) ce printemps en France métropolitaine. Le Rhône n'échappe pas au phénomène avec 17 citations pour au moins 21 oiseaux qui passent du 18 avril au 9 juin (N. BOUVET, G. CORSAND, S. CHANEL, M. BELABBAS, O. ROLLET, D. TISSIER, C. D'ADAMO, V. BOURGOGNE, T. VELLARD, A. AUCHERE, F. PEPIN, J.M. NICOLAS, G. BRUNEAU).

Belle série pour le **Vautour fauve** *Gyps fulvus* avec les 5 premiers à Riverie le 1^{er} mai (H. LISAMBERT).



Passages de Vautours fauves dans le Rhône, nombre de données en rouge et nombre d'individus en violet (réf. D. TISSIER)

Puis 3 à Quincié-en-Beaujolais le 19 mai (M. BRUNEL), 1 à Miribel-Jonage le 21 mai (P. JOUBERT), et 1 à Savigny le même jour (B. DI NATALE), 22 à Amplepuis (C. FRIZON, C. MIRO) et 6 à Yzeron (V.

RIVOIRE), 3 à Avenas le 1^{er} juin (G. CORSAND), 1 à Valsonne le 13 juin (S. CHANEL), 1 à Saint-Laurent-de-Chamousset le 4 juillet (T. VELLARD, T. GAULTIER) et 1 à Saint-Didier-sous-Riverie le 19 juillet (P. ADLAM).

Depuis 2009, on voit l'espèce passer chaque année, dans une période bien restreinte aux mois de mai et juin (91% des individus observés), dans une sorte d'erratisme assez bien expliqué (voir ORGERET & TISSIER 2006 et graphe ci-dessus).

Comme l'an dernier, et quasiment aux mêmes dates, une **Alouette calandrelle*** *Calandrella brachydactyla* est venue faire monter l'adrénaline des ornithologues locaux à Quincieux. L'oiseau est resté du 24 au 30 mai au même endroit (G. CORSAND, F. DOMENJOUR, S. CHANEL, H. POTTIAU, F. DOMENJOUR, T. VELLARD, P. FRITSCH). Ce serait la 6^e donnée départementale.



Alouette calandrelle, Quincieux, mai 2015, G. CORSAND

Les premières **Hirondelles de rochers** *Ptyonoprogne rupestris* arrivent le 8 mars à Couzon-au-Mont-d'Or (A. AUCHERE).

Des sous-espèces de **Bergeronnettes printanières*** *Motacilla flava* sont aussi observées, avec au moins une *flavissima** (flavéole britannique) le 2 mai à Brullioles (T. VELLARD), 1 *thunbergi* (nordique) à la gravière de Joux le 29 avril (F. LE GOUIS) et au moins 12 le 3 mai (G. CORSAND). Au moins 3 *thunbergi* sont aussi identifiées dans un groupe à Manissieux le 30 avril (D. TISSIER) et 3 aussi à Saint-Priest le 3 mai (D. TISSIER, O. ROLLET).

Un mâle *cinereocapilla* est noté à la Droite le 8 avril (V. DOURLENS) et un autre est présent du 21 au 30 avril à Saint-Priest (D. TISSIER, O. ROLLET). D'autres données concernent plutôt des formes intermédiaires comme *flava x cinereocapilla*. Voir l'article traitant de ces sous-espèces et hybrides dans ce même numéro 40.

De 1 à 4 **Pipits à gorge rousse*** *Anthus cervinus* font une courte halte du 16 au 23 avril, à la gravière de Joux (S. CHANEL, G. CORSAND, H. POTTIAU). Seconde donnée pour ce site déjà fréquenté par l'espèce en mai 2014, ce qui change des anciennes observations de Dardilly qui a été longtemps le seul site rhodanien de découverte de l'espèce aux passages migratoires (MANDRILLON 1989) ! D'autant plus que 2 oiseaux sont aussi trouvés à Miribel-Jonage le 22 avril (T. VELLARD, P. FRITSCH).



Pipits à gorge rousse, Arnas, avril 2015, S. CHANEL

Un **Pipit rousseline** *Anthus campestris* est trouvé à Colombier-Saugnieu le 21 avril, 4 sont posés dans une friche industrielle à Saint-Priest le 29 et 1 oiseau passe en vol près de la zone compensatoire des Crapauds calamites à l'aérodrome de Bron le 9 juin (P. ADLAM).

La **Gorgebleue à miroir** *Luscinia svecica*, autrefois nicheuse à Miribel-Jonage, est notée au passage au Pont d'Herbens le 2 avril (J.M. BELIARD). Un autre oiseau est observé le 4 avril à la gravière de Joux (X. BIROT-COLOMB, F. DOMENJOUD).

Deux **Merles à plastron** *Turdus torquatus* sont notés à Claveisolles le 21 mars (C. FREY) et un mâle est à Ronno le même jour (S. CHANEL).

Une **Locustelle fluviatile*** *Locustella fluviatilis* aurait été entendue et aperçue au Parc Technologique de Saint-Priest les 6 et 7 mai (C. D'ADAMO, G. BRUNEAU, P. FOULQUIER, J. RENOULT, S. CHANÉL), mais les avis divergent sur l'identification. Nous attendrons donc l'avis du CHN pour confirmation de ce qui pourrait être une première départementale, quoique son chant très caractéristique avait déjà été entendu en 2005, mais non soumis à homologation au CHN !

La première **Locustelle tachetée** *Locustella naevia* arrive le 13 avril au marais de Boistray où l'espèce est nicheuse (G. CORSAND).



Locustelle tachetée, Saint-Georges-de-Reneins, avril 2015, G. CORSAND



Locustelle tachetée, Arnas, mai 2015, G. CORSAND



Rousserolle turdoïde, Miribel-Jonage, juillet 2015, P.L. LEBONDIDIER

Les premières **Rousserolles turdoïdes** *Acrocephalus arundinaceus* sont notées le 22 avril à Miribel-Jonage (T. VELLARD, P. FRITSCH).

Il n'y a curieusement que trois données de **Phragmite des joncs** *Acrocephalus schoenobaenus* dans la période considérée : 1 le 21 avril à Chassagny en halte migratoire (C. FREY), 1 à Miribel-Jonage le 28 avril (J.M. BELIARD) et 1 au marais de Boistray le 27 mai (A. SALESSE).

Une **Rousserolle verderolle*** *Acrocephalus palustris* (homologuée CHR) est entendue et aperçue le 12 juin à Jons (C. FREY). Ce n'est que la troisième ou quatrième donnée dans le département.

Les dernières **Rémiz pendulines** *Remiz pendulinus* sont notées le 21 avril à Miribel-Jonage (S. CHANEL) et le 6 mai à Saint-Priest (F. BOLEAT, C. D'ADAMO).



Rémiz penduline, Miribel-Jonage, 8 avril 2015, G. BROUARD

On trouve 32 citations de **Grand Corbeau** *Corvus corax* dans la base sur toute la période. L'expansion lente, mais progressive, de l'espèce va la faire sortir de la liste des raretés du département, donc de cette chronique ! Si la plupart des données viennent des secteurs décrits dans l'article de *l'Effraie* n°35 (RIVOIRE 2013), notons trois communes qui s'en distinguent : Cenves, Longes et Lentilly.

Une **Corneille hybride** noire x mantelée *Corvus corone x cornix* est signalée le 1^{er} mars à Tassin (T. VELLARD) et une autre est présente à Saint-Laurent-de-Mure le 30 mai (S. CHANEL).

Dernier **Pinson du Nord** *Fringilla montifringilla* signalé le 7 avril à Bron (D. USTER).

Tout ceci laisserait, après homologation et mise à jour, à **322* ou 323** le nombre d'espèces de la liste des Oiseaux du Rhône, disponible au format EXCEL sur demande auprès du rédacteur-en-chef par email à dominique.tissier@ecam.fr.

(*) NOTA : 322 à 326 selon que l'on compte ou pas 4 espèces placées en catégorie C dans la liste des Oiseaux de France, mais dont les individus observés dans le Rhône sont probablement issus directement d'élevage ou de cage, à savoir le Canard mandarin, le Colin de Virginie, l'Inséparable de Fischer et le Léiothrix jaune.

NB : certaines observations sont soumises à homologation régionale ou nationale. Merci aux observateurs de penser à envoyer une fiche au CHR ou au CHN, si ce n'est déjà fait. Un astérisque signale ci-dessus les espèces concernées.

Les fiches d'homologation peuvent être téléchargées sur notre site www.faune-rhone.org et envoyées à cyrille@deliry.com pour le CHR et à chn@gmail.com pour le CHN.

Quelques mots sur les mammifères, souvent nocturnes et très discrets, mais qui ont donné lieu, ce printemps et cet été, à de beaux enregistrements inhabituels !

Ainsi, le 27 mars, cet **Ecureuil roux** *Sciurus vulgaris* transporte un petit dans sa gueule pour chercher un abri plus sûr dans une loge de **Pic noir** *Dryocopus martius* aux Grands Vernes !



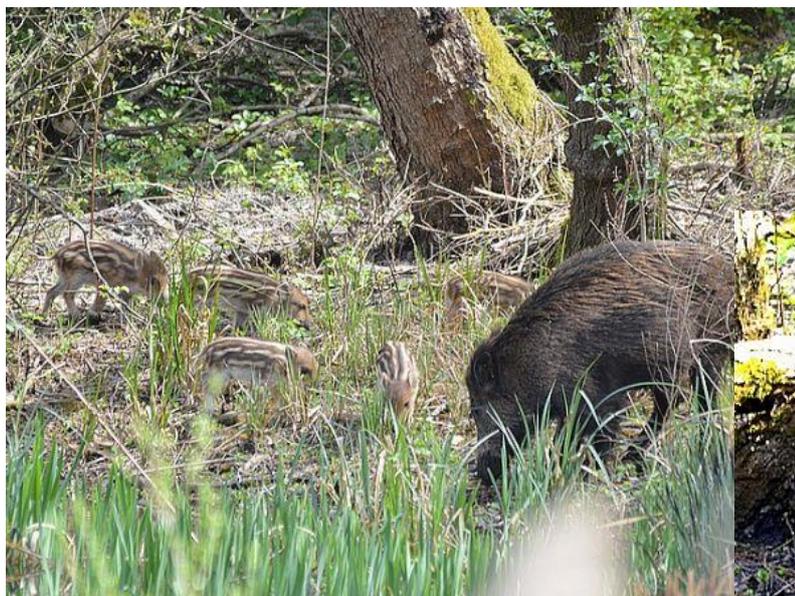
Ecureuils roux et Pic noir, Miribel-Jonage, mars 2015, J.M. NICOLAS

Sur le même site, le 22 juillet, une **Belette d'Europe** *Mustela nivalis*, qui n'est pas rare, mais très discrète et pas observée souvent, fait une démonstration de natation à notre "ornithographe" préféré !



Belette d'Europe, Miribel-Jonage, 22 juillet 2015, J.M. NICOLAS

Toujours aux Grands Vernes, le 10 avril, une laie *Sus scrofa* se laisse voir de jour, avec 5 marcassins.



Sangliers, Miribel-Jonage, 10 avril 2015, J.M. NICOLAS

En juin, un piège photographique a saisi quelques images nocturnes de l'énigmatique **Genette commune** *Genetta genetta* dans un lieu que nous garderons caché !

<https://www.youtube.com/watch?v=MVbXM9kKVo0&feature=youtu.be>



Une vidéo de Genette commune, Rhône, juin 2015, J.P FAVERJON

Merci à tous les observateurs, assidus ou occasionnels, qui transmettent leurs données sur faune-rhone.org ; sans eux, ces chroniques ne seraient pas possibles.

Bibliographie

- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. (2008).** *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560pp.
- **LPO Rhône (2015).** Base de données visionature - sur www.faune-rhone.org. LPO Rhône, Lyon.
- **MANDRILLON L. (1989).** La migration des oiseaux à Dardilly. *L'Effraie* n°7, CORA-Rhône, Lyon.
- **ORGERET J. & F. & TISSIER D. (2006).** Observations de Vautours fauves dans le Rhône... et ailleurs en 2006. *L'Effraie* n°18, CORA-Rhône, Lyon.
- **RIVOIRE V. (2013).** Première preuve de reproduction du Grand Corbeau dans le Rhône. *L'Effraie* n°35, LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D., ROLLET O. & CORSAND G. (2011).** Première nidification de l'Echasse blanche dans le département du Rhône. *L'Effraie* n°31, LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2013).** Le Chevalier guignette : phénologie du passage dans le Rhône. *L'Effraie* n°33, LPO Rhône, Lyon.



Milan noir, Miribel-Jonage, mai 2015, P.L. LEBONDIDIER



Chevalier sylvain, Arnas, avril 2015, S. CHANEL

- L'EFFRAIE n°14** **janvier 2005**
(L'Oedicnème criard - Le Milan royal - Chronique 2002-03 - etc.)
- L'EFFRAIE n°15** **avril 2005**
(La Chevêche - Le Milan noir - Bourdelan - Le Jaseur boréal - etc.)
- L'EFFRAIE n°16** **octobre 2005**
(L'Elanion blanc - Les fouines - Le Circaète - Le Pic noir- etc.)
- L'EFFRAIE n°17** **février 2006**
(Le Balbuzard - La Buse variable - L'hermine - Faucon pèlerin - etc.)
- L'EFFRAIE n°18** **mai 2006**
(La Cigogne blanche - Le Der - Le Cameroun - L'Aigle botté - Le Vautour fauve)
- L'EFFRAIE n°19** **octobre 2006**
(Tout sur l'Oedicnème criard - L'Epervier - Le Hibou moyen-duc - Le Triton crêté)
- L'EFFRAIE n°20** **mars 2007**
(Le Faucon pèlerin - Les héronnières - Les rassemblements d'Oedicnèmes - etc.)
- L'EFFRAIE n°21** **juin 2007**
(Le Busard St-Martin, Hong-Kong, le Goéland leucophaée, la Sterne pierregarin, le Putois, etc.)
- L'EFFRAIE n°22** **décembre 2007**
(La liste des Oiseaux du Rhône, le Busard cendré, le Petit-duc scops, etc.)
- L'EFFRAIE n°23** **avril 2008**
(La liste des Mammifères du Rhône, le Busard des roseaux, Glay, les Grandes Terres, etc.)
- L'EFFRAIE n°24** **septembre 2008**
(Grand Cormoran, le Faucon hobereau, une Fauvette passerinette, chronique 2007, etc.)
- L'EFFRAIE n°25** **décembre 2008**
(Traquet motteux, la Bondrée apivore, la Cressonnière de Vaise, Islande, les Grandes Terres, etc.)
- L'EFFRAIE n°26** **mai 2009**
(le Pouillot fitis, l'Autour, les Oies rieuses, la tempête de décembre 2008, chronique 2008, etc.)
- L'EFFRAIE n°27** **décembre 2009**
(Pigeon colombin, Vautour moine, possible Gobemouche nain, B. proyer « isabelle », Saint-Apollinaire, etc.)
- L'EFFRAIE n°28** **avril 2010**
(Grande Aigrette, le Pluvier argenté, Mont St-Michel et Ouessant, St-Priest, chronique 2009, etc.)
- L'EFFRAIE n°29** **octobre 2010**
(Chevêche, le Faucon pèlerin, les Aigüamolls, l'Azuré des orpins, la Coronelle girondine, etc.)
- L'EFFRAIE n°30** **avril 2011**
(Le freux, enquête rapaces 2009, Harle bièvre, Oedicnèmes, Moineau soulcie, Gobemouche nain, Grues cendrées, etc.)
- L'EFFRAIE n°31** **septembre 2011**
(Blongios, Bécasseau tacheté, Echasse, Glaréole, Sterne voyageuse, Pic mar, gravière de Joux, etc.)
- L'EFFRAIE n°32** **avril 2012**
(Bécassine sourde, hivernage d'Oedicnèmes, Enquête « rapaces » 2010, les Spatules, Saint-Exupéry, etc.)
- L'EFFRAIE n°33** **janvier 2013**
(Chevalier guignette, Milan royal, Pie-grièche à tête rousse, Charly-Irigny, etc.)
- L'EFFRAIE n°34** **juillet 2013**
(Nicheurs rares du Rhône, Bécassine sourde, Enquête « rapaces » 2011, comptages *Wetlands*, Erismature, Ch. stagnatile)
- L'EFFRAIE n°35** **décembre 2013**
(Nidif. du Grand Corbeau, Cassenoix, Rollier, Loutre, Pic mar, Tortue happeuse, Tarente de Maurétanie, etc.)
- L'EFFRAIE n°36** **septembre 2014**
(Oiseaux des jardins, avifaune urbaine, nicheurs tardifs, dates de retour de migrants, raretés de l'hiver 2013-14)
- L'EFFRAIE n°37** **décembre 2014**
(Enquêtes rapaces 2012 et 2013, hirondelles de Pollionnay, *Wetlands* 2014, chronique et nicheurs du printemps 2014, etc.)
- L'EFFRAIE n°38** **mars 2015**
(Phalarope/Feyssine, Tarente de Maurétanie, Aigrette garzette/Tête d'or, Oedicnèmes de St-Priest, Loutre, **passage postnuptial 2014**)
- L'EFFRAIE n°39** **juillet 2015**
(Lynx dans le Rhône, Oedicnèmes et bassin d'orage, Crapauds, comptage des oiseaux des jardins, chronique hiver 2014-15)

Vous pouvez télécharger les précédents numéros de L'EFFRAIE

www.lpo-rhone.fr

